



**CENTRE
SOCIOCULTUREL
SAINT-DIZIER**

Ville de
SAINTDIZIER



PROJET SOCIAL

DU CENTRE SOCIOCULTUREL DE SAINT-DIZIER

1^{ER} DÉCEMBRE 2020 - 31 DÉCEMBRE 2022

SOMMAIRE

I. LE CENTRE SOCIOCULTUREL	4
II. DÉMARCHE D'ÉLABORATION DU PROJET SOCIAL	6
1. Organisation des services de la Ville pour l'élaboration du projet social	7
a. Le comité de pilotage	7
b. Le comité de suivi	7
c. L'équipe projet	8
2. Un accompagnement, pourquoi ?	8
3. Présentation de la Scop Accolades	9
4. Présentation globale de la démarche	10
5. Calendrier	11
III. LE CENTRE SOCIOCULTUREL AUJOURD'HUI	12
1. Le Centre Socioculturel au sein de la collectivité	13
2. L'équipe du Centre Socioculturel	14
3. Le bâtiment du Centre Socioculturel	15
4. Les activités du Centre Socioculturel	16
a. Quelques données chiffrées	16
b. Les activités tous publics	17
c. Activités enfance	18
d. Activités adolescents	22
e. Activités familles	23
5. Le partenariat	24
6. Les futurs projets du Centre Socioculturel	25
a. Projet enfance	25
b. Projet famille	25
IV. LE QUARTIER D'INTERVENTION DU CENTRE SOCIOCULTUREL	26
1. Le territoire	27
a. La ville de Saint-Dizier	27
b. Le quartier du Vert-bois	28
c. Quelques chiffres caractéristiques des habitants du quartier	28
2. Diagnostic partagé	30
a. Recueil de la parole	30
b. Les habitants	42
c. Les partenaires	49
d. Définition des enjeux	52
e. Restitution du diagnostic (jeudi 10 septembre 2020)	55
V. LES ENJEUX/ LES ORIENTATIONS PRIORITAIRES	58
1. Partenariat	59
2. Besoins des habitants	60
3. Isolement	61
4. Image du quartier	62
5. Accueil	63
6. Familles	64
7. Participation des habitants	65
8. Formations	66
VI. BUDGET	67
7. Participation des habitants	68
8. Formations	69
VII. ANNEXES	70
1. Tableau de récolte de la parole des habitants	70
2. Fiche d'inscription -18 ans	71
3. Fiche d'inscription +18 ans	72
4. Questionnaire	73
5. Accueil d'un collaborateur occasionnel bénévole	77



**LE CENTRE
SOCIOCULTUREL**

En 2016, l'association Espace Bragard était créée par la fusion des associations d'éducation populaire existantes sur le quartier du Vert-Bois : le Centre Social et la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC), avec l'objectif d'en mutualiser les moyens et les compétences au sein d'une structure unifiée plus forte, l'Espace Bragard, et d'en rendre ainsi l'action plus lisible auprès de la population.

Mais lors de son conseil d'administration du 24 novembre 2018, et de l'assemblée générale extraordinaire qui a suivi, l'association Espace Bragard a décidé de sa dissolution volontaire au 31 mars 2019. En effet, les difficultés structurelles et durables qu'elle a rencontrées, en particulier en termes de gouvernance, de ressources humaines et d'instabilité financière, ne lui permettaient pas de porter un projet associatif à même de répondre aux attentes et besoins des familles du quartier et de la population en général.

La Ville de Saint-Dizier se trouvant fort impactée par cette décision de dissolution, qui la privait d'un acteur clé au cœur du quartier de la Politique de la Ville, a décidé de reprendre en régie directe les activités de l'association à compter du 1^{er} avril 2019. Le but est alors de maintenir l'accompagnement des familles avec l'ambition d'y développer des activités adaptées aux réalités et enjeux de société, tout en amplifiant les connexions avec les différents partenaires des politiques publiques locales, qu'elles soient sociales, éducatives, sportives ou encore culturelles.

L'échelon municipal s'avérait par cela le maillon le plus pertinent, à même de jouer le rôle de catalyseur de ces différents acteurs.

Pour faire face à ces enjeux, la Ville de Saint-Dizier a d'emblée décidé d'inscrire le Centre Socioculturel dans le cadre défini par la charte des Centres Sociaux et Socioculturels de France en 2000, c'est à dire :

« Le Centre social et socioculturel entend être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire. »

Après avoir renforcé son ingénierie interne par le recrutement d'un responsable de ce nouveau Centre Socioculturel (CSC), la Ville a ensuite initié la démarche de rédaction du projet social avec le soutien de la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Marne. Ce travail s'organise autour d'une démarche participative et partenariale tout au long de la période de préfiguration accordée par la CAF, soit du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020, reportée au 30 novembre 2020. La Ville de Saint-Dizier a d'emblée souhaité recourir à un accompagnement externe pour l'écriture du projet social de ce nouveau Centre Socioculturel municipal.





**DÉMARCHE
D'ÉLABORATION
DU PROJET SOCIAL**

1. ORGANISATION DES SERVICES DE LA VILLE POUR L'ÉLABORATION DU PROJET SOCIAL

Fin 2018 et début 2019, la Ville de Saint-Dizier s'est structurée pour mener la reprise en gestion de l'association Espace Bragard pour en faire son Centre Socioculturel et s'engager dans la démarche d'élaboration du projet social. Pour se faire, divers groupes ont été créés afin de suivre les différentes étapes de ce processus.

a. Le comité de pilotage

CONSTITUTION

- **Mokhtar Kahlal**, Adjoint au Maire à la vie associative, aux sports et à la jeunesse, Ville de Saint-Dizier
- **Marie-Charlotte Kossman-Matton**, Directrice, Caisse d'Allocations Familiales de la Haute Marne
- **Rachel Blanc**, Vice-présidente du Conseil départemental de la Haute-Marne
- **Pierre-François Gitton**, Directeur Général des Services, Agglomération Saint-Dizier, Der et Blaise et Ville de Saint-Dizier
- **Karine Assier**, Directrice Générale Adjointe des services, Agglomération Saint-Dizier, Der et Blaise et Ville de Saint-Dizier
- **Alexandre Zeien**, Responsable Centre Socioculturel, Ville de Saint-Dizier
- **Nathalie Delamotte**, Caisse d'Allocations Familiale de la Haute-Marne
- **Odile Ayela**, Responsable de circonscription, Conseil Départemental de la Haute-Marne

RÔLE

Gérer le projet au niveau stratégique. L'objectif de ce comité de pilotage n'est donc pas de discuter de problématiques techniques de base du projet ou des problèmes du quotidien mais d'arbitrer sur les trois axes principaux du projet que sont la qualité, les coûts et les délais. Ces réunions du comité de pilotage ont aussi pour but de permettre de lever les difficultés organisationnelles qui pourraient exister autour du projet. Elles permettent enfin de définir et valider les changements d'orientation du projet rendus nécessaires par l'évolution du contexte.

b. Le comité de suivi

CONSTITUTION

- **Mokhtar Kahlal**, Adjoint au Maire à la vie associative, aux sports et à la jeunesse, Ville de Saint-Dizier
- **Pierre-François Gitton**, Directeur Général des Services, Agglomération Saint-Dizier, Der et Blaise et Ville de Saint-Dizier
- **Karine Assier**, Directrice Générale Adjointe des services, Agglomération Saint-Dizier, Der et Blaise et Ville de Saint-Dizier
- **Alexandre Zeien**, Responsable Centre Socioculturel, Ville de Saint-Dizier

RÔLE

Contrairement aux réunions du comité de pilotage de projet, les réunions de suivi de projet traitent des problématiques au niveau opérationnel. L'objectif de ces réunions n'est donc pas de redéfinir le contenu du projet ou de prendre des décisions globales sur les coûts, les délais ou la qualité mais de permettre au projet de pouvoir avancer au quotidien.

Selon l'avancement du projet du Centre Socioculturel, différents moyens humains seront mobilisés.

c. L'équipe projet

CONSTITUTION

Elle est composée de l'équipe d'agents permanents du Centre Socioculturel complétée par un animateur jeunesse en charge de l'animation pour les jeunes de plus de 12 ans et d'un médiateur en charge, entre autres, de l'animation et de l'accompagnement du conseil citoyen, de bénévoles d'activités et d'habitants du quartier.

Un représentant de la Scop Accolades (cf. présentation au dos) est en charge de l'accompagnement de ces personnes tout au long de la démarche.

POUR LES AUTRES ACTIVITÉS (événements, activités régulières)

Pour mener à bien le projet du Centre Socioculturel, l'équipe pourra s'appuyer sur les différents services de l'Agglomération Saint-Dizier, Der et Blaise, mutualisés avec la Ville de Saint-Dizier. Ils pourront, selon les besoins, mobiliser des professionnels formés à différentes spécialités comme des techniciens informatiques, son et lumière, des menuisiers, des professionnels de la culture, du sport ...

Enfin, les partenaires seront aussi sollicités dans la mise en place de certaines activités, le travail autour du projet social leur permettra de se positionner sur les moyens humains ou matériels qu'ils pourront mobiliser.

2. UN ACCOMPAGNEMENT, POURQUOI ?

La Ville de Saint-Dizier, suite à la reprise en régie de l'association Espace Bragard en avril 2019, a recherché un accompagnement pour la création d'un Centre Socioculturel. L'objectif de la commune était de maintenir l'accompagnement des familles et de développer les partenariats locaux. Novices, dans cette discipline, les élus de la commune de Saint-Dizier ont décidé de s'appuyer sur une structure capable de les accompagner durant les différentes démarches de réalisation et de rédaction d'un projet social. La Scop Accolades accompagne ainsi la Ville.

Plus qu'une formalité administrative, le projet social c'est avant tout :

- Un moment privilégié pour observer l'évolution de son environnement local, échanger des points de vue entre les différents acteurs (habitants, bénévoles, administrateurs, salariés, partenaires), réfléchir au sens de son action et définir les priorités pour une période pluri-annuelle. La phase d'élaboration du projet social renforce la vie collective de la structure, permet la réflexion sur le sens de son action.

- Un document repère qui fixe les engagements du Centre Socioculturel. Il est établi en fonction des problématiques sociales et des ressources disponibles. Il traduit concrètement les finalités et les missions de l'espace de vie sociale dans un plan d'action et les changements attendus. Préparé par l'instance de pilotage composée de bénévoles et éventuellement de professionnels, il est validé par l'assemblée délibérative de la Collectivité.

- Un document socle sur lequel se construit le partenariat entre le porteur de projet et la CAF.





3. PRÉSENTATION DE LA SCOP ACCOLADES

a. Scop Accolades : une entreprise collective, sociale et solidaire

Accolades a été créée sous le statut d'entreprise individuelle en 2005 et est basée à Lyon (69). Une équipe s'est constituée et étoffée progressivement. En 2009, l'entreprise a adopté le statut de Scop : Société coopérative et participative.

En rejoignant le réseau des Scop, Accolades a fait le choix d'une entreprise collective, où les valeurs coopératives se déclinent en principes démocratiques, solidaires, équitables et durables.

En conjuguant activité économique et utilité sociale au service de l'humain, elle inscrit son action dans l'Économie Sociale et Solidaire.

b. Ses savoir-faire : démarches, processus et suivi des missions

- La conduite de démarches participatives en prise avec notre réalité

L'équipe d'Accolades accompagne les porteurs de projets collectifs qui souhaitent favoriser leur développement en conduisant des démarches participatives : élus, bénévoles associatifs, acteurs institutionnels du développement local et/ou du secteur médico-social, universitaires, chefs d'entreprise...

Son engagement prend son sens dans l'accompagnement d'organisations et l'animation de groupes de personnes, qui partagent un projet dans une visée de transformation collective.

- Des processus de mobilisation collective et de transformation sociale

Nourrie par le développement social local, son approche s'appuie sur des processus de mobilisation collective pour permettre :

- La mise en mouvement des personnes en pensant l'action à partir de l'écoute et de la concertation,
- L'application de la fonction participative dans les prises de décisions,
- Le développement et la construction de pratiques sociales innovantes.

4. PRÉSENTATION GLOBALE DE LA DÉMARCHE

1

La première phase (novembre et décembre 2019) a été consacrée à la réflexion sur l'identité et la raison d'être du centre social en partageant les fondamentaux qui constituent le travail en centre social. Il a été question ici de **créer une dynamique interne et de mobiliser l'ensemble de l'équipe du Centre Socioculturel autour de la réalisation du projet social**. C'est une étape essentielle afin de définir les enjeux de cette démarche ainsi que les critères de réussite.

L'équipe du Centre socioculturel avait déjà invité les habitants qui participent à cette démarche. Un groupe moteur a été constitué dès cette première phase, composé du comité d'habitants, des membres du comité de pilotage et de membres de l'équipe du Centre Socioculturel.

2

La deuxième phase (décembre 2019 à mars 2020) a permis de **construire et mettre en œuvre un diagnostic territorial partagé**, en mobilisant les habitants et les partenaires actuels et potentiels. Le groupe moteur s'est outillé pour réaliser cette étape et récolter l'information nécessaire à ce diagnostic. Une séance collective et participative autour du diagnostic du territoire avec les partenaires a également eu lieu.

3

La troisième phase (mai à septembre 2020) a été dédiée à l'analyse des données recueillies afin **d'identifier les enjeux pour le Centre Socioculturel et les besoins et attentes sur le territoire**. Suite à ce travail, un temps de partage avec l'ensemble des habitants et acteurs mobilisés a été organisé. Cela a permis de faire une projection sur les axes du futur projet social de façon collective.

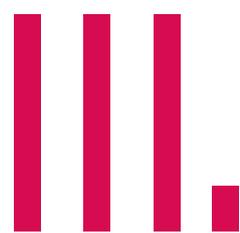
4

La quatrième phase (octobre 2020) est consacrée à **l'élaboration du projet social** : construction de l'arbre à objectifs, choix des axes d'intervention, définition des objectifs et résultats attendus, et plan d'actions. Au fil de ce travail, il est nécessaire de définir les indicateurs et résultats attendus qui permettront l'évaluation du projet social. Les modalités d'évaluation sont donc intégrées à cette étape d'élaboration et un travail est réalisé sur les moyens à mettre en place pour permettre l'évaluation. Un comité de rédaction est créé pour réaliser une écriture collective du projet social.



5. CALENDRIER





**LE CENTRE
SOCIOCULTUREL
AUJOURD'HUI**

1. LE CENTRE SOCIOCULTUREL AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ

Lors de la reprise en gestion directe du Centre Socioculturel, la Collectivité a fait le choix d'intégrer cet équipement au sein de sa Direction Jeunesse et Solidarité (fig 1.), avec l'objectif de faciliter les partenariats entre services, pouvant à certains moments et au gré des actions menées, trouver des complémentarités et de favoriser la mutualisation des compétences et des énergies.

Le Centre Socioculturel est ainsi depuis le 1^{er} avril 2019, un service à part entière de la Collectivité, ce qui lui confère une légitimité renforcée au sein de l'organisation territoriale.

À noter qu'à l'instar des autres services de la Collectivité, le personnel du Centre Socioculturel relève de la Communauté d'agglomération Saint-Dizier, Der et Blaise, dans le cadre d'une mutualisation des services entre l'intercommunalité et sa ville-centre Saint-Dizier, régie par convention. Ce fonctionnement mutualisé très intégré amplifie encore les perspectives de partenariats interservices. Le Centre Socioculturel peut ainsi collaborer étroitement avec des équipes œuvrant à la fois sur des compétences communales et intercommunales.

De plus, le Centre Socioculturel peut bénéficier de l'appui des services supports de la Collectivité (service communication, Direction des Ressources Humaines, Direction des Finances, Direction des Services Informatiques,...), lui permettant de se concentrer davantage sur son cœur de métier et la prise en charge des publics.

Consciente du défi à relever en termes d'identification du nouveau Centre Socioculturel municipal sur le territoire, la Ville a immédiatement souhaité travailler sur l'identité visuelle et la marque du centre. Elle a pour cela mis en place un logo, désormais présent sur l'ensemble des supports de communication, respectant eux-mêmes quelques « codes » censés permettre le repérage rapide de l'action du Centre Socioculturel.

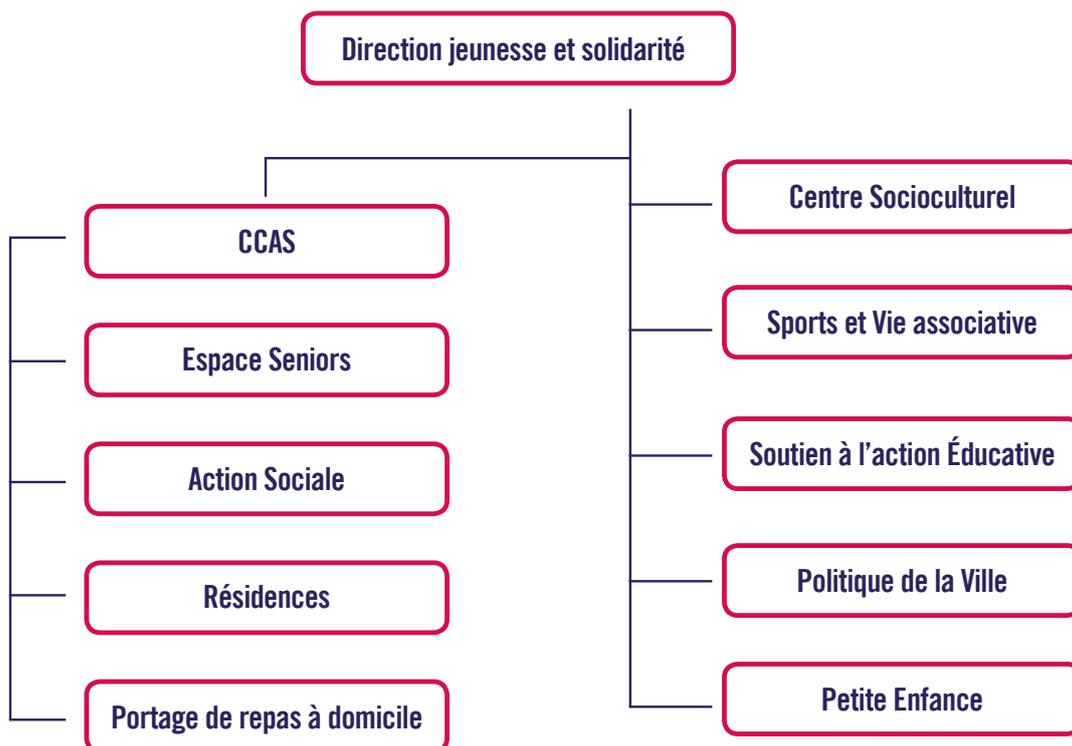


Plus récemment, au-delà de la mise à profit du site internet de la Ville pour assurer sa promotion, le CSC s'est doté d'une page Facebook pour être présent sur les réseaux sociaux.

De même, elle a mis en place une carte d'adhérent, qui matérialise d'une part la démarche d'inscription des usagers pour favoriser le sentiment d'appartenance à un groupe de personnes partageant des valeurs communes, et d'autre part leur engagement à les respecter.

La mise en place d'un règlement intérieur a également été l'une des premières actions de la Collectivité, afin de structurer le fonctionnement du centre et son appropriation par les publics.

Fig. 1 : Organigramme Direction Jeunesse et Solidarité



2. L'ÉQUIPE DU CENTRE SOCIOCULTUREL

L'équipe est composée de personnels historiquement associatifs repris par la Collectivité au 1^{er} avril 2019, et complétée par de nouveaux recrutements.

Nom Prénom	Poste de travail et fonction	Diplômes et expériences	Principales compétences et missions	Date entrée	Statuts	ETP
Alexandre Zeien	Responsable	DESJEPS Master 2 Sciences sociales	Pilotage et coordination-mise en œuvre du projet social, développement des partenariats	01/08/2019	CDD de droit public	1
Nathalie Lesuisse	Agent administratif	Bac Secrétariat	Accueil-comptabilité finance-gestion administrative-actions collectives-médiation famille	01/04/1986	CDI de droit public	1
Stéphanie Ollivier	Animatrice	BTS Gestion et Comptabilité-BAFA-BAFD Certificat de compétences de citoyen de sécurité civile	ALSH Enfance-actions collectives-CLAS	18/10/2017	CDD de droit public	0.85
Julia Arslane Andrianjafitsara	Animatrice	Licence lettres et sciences humaines	Ateliers familles – promeneur du net	05/09/2019	Poste adulte relais	1
Mohamed Arslane	Animateur	BAFA en cours	Animations vacances/accueil, écoute et orientation du public jeunes	11/02/2020	CDD de droit public	0.70
Halima Oussidane	Animatrice	BPJEPS Animation sociale	Animations vacances/accueil, écoute et orientation du public jeunes	20/07/2020	CDD de droit public	0.85
Edwige Carlot	Agent d'entretien	CAP	Entretien des locaux	13/03/1995	CDI de droit public	1
Sandrine De Magalhaes	Agent d'entretien	CAP	Entretien des locaux	01/03/2007	CDI de droit public	1
Animateurs ACM	Animateurs ACM	BAFA	Animation vacances	Période de vacances	CDD de droit public, mutualisés avec d'autres services de la collectivité	Selon inscriptions
En cours de recrutement	Médiateur social				Poste adulte relais	1

Pour mener à bien ses actions quotidiennes, le Centre Socioculturel peut compter sur une équipe de bénévoles. Au 30 juin 2020, 22 personnes sont intervenues bénévolement au Centre Socioculturel, pour encadrer les ateliers CLAS, Djembé, couture entre autres. Afin de garantir la sécurité physique et mentale des participants aux activités ainsi que des bénévoles et dans un souci de rappeler les valeurs défendues par le Centre Socioculturel, une convention d'accueil des collaborateurs bénévoles¹ est signée chaque année par ces derniers.

¹ Convention d'accueil d'un collaborateur occasionnel bénévole annexe 1

3. LE BÂTIMENT DU CENTRE SOCIOCULTUREL

Le bâtiment du Centre Socioculturel situé au 9, bis rue Marcel Thil à Saint-Dizier, a été construit dans les années 60. Il est une véritable plus-value pour le centre pour les raisons suivantes :

- **Sa localisation** : placé au cœur du quartier du Vert-Bois, il permet à chaque habitant du quartier de s'y rendre à pied en peu de temps.
- **Son architecture** : le bâtiment est reconnaissable par tous par sa forme différente des autres bâtiments du quartier.
- **Ses différentes salles** permettant de développer toutes sortes d'activités, culturelles grâce à la salle de spectacle, sportives avec le gymnase du 2^e étage, ludiques ou manuelles avec les nombreuses salles d'activités.
- **Ses abords spacieux**, propices à la mise en place d'événements ou d'activités extérieures ouvertes au plus grand nombre.

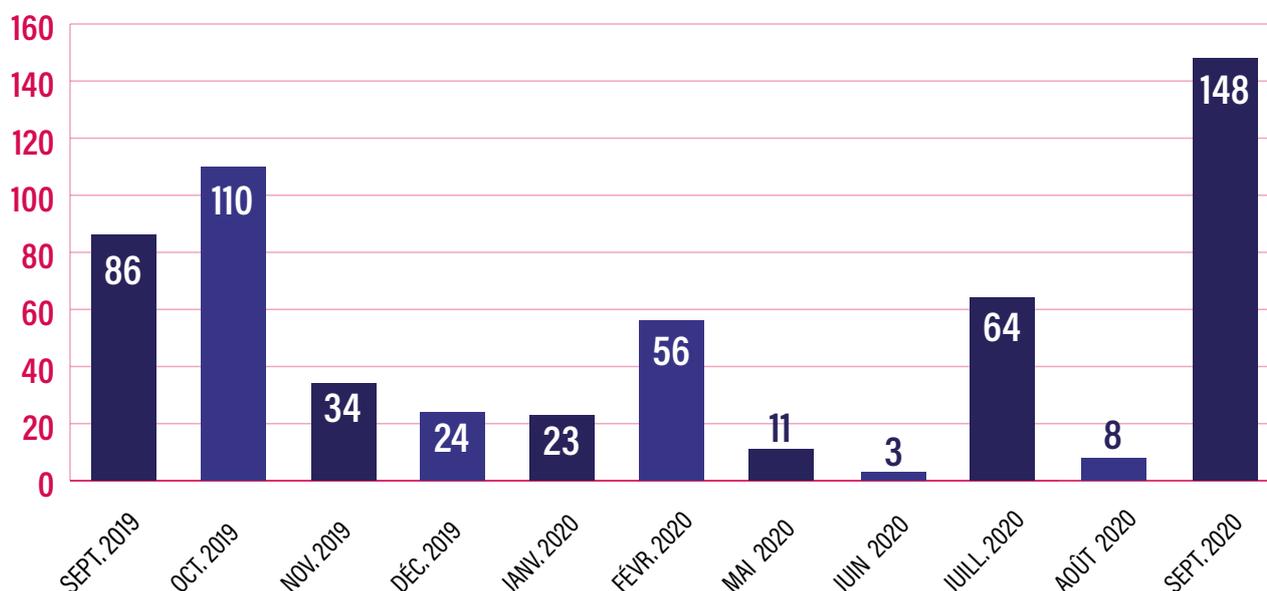
La Ville de Saint-Dizier entend réhabiliter à moyen terme ce bâtiment à fort potentiel. Cette opération, inscrite dans plusieurs conventions de partenariats avec divers co-financeurs, débutera en 2021 par une étude de programmation destinée à préciser les besoins.



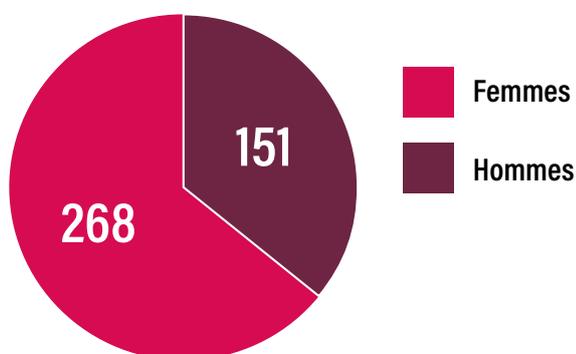
4. LES ACTIVITÉS DU CENTRE SOCIOCULTUREL

a. Quelques données chiffrées

INSCRIPTIONS MENSUELLES



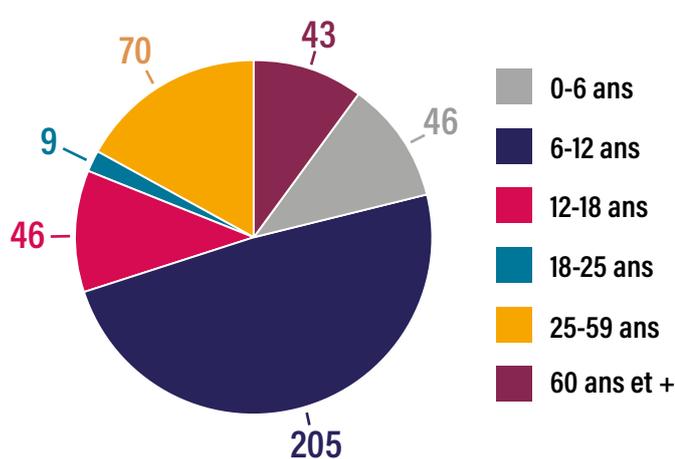
RÉPARTITION DES INSCRITS PAR SEXE



ORIGINE GÉOGRAPHIQUE



RÉPARTITION PAR ÂGE



b. Les activités tous publics

Depuis septembre 2019, le Centre Socioculturel propose aux habitants du territoire diverses activités manuelles, sportives, ludiques (voir tableau ci-dessous). Pour mener à bien l'animation de ces ateliers, le Centre Socioculturel s'appuie notamment sur d'anciens bénévoles de l'Espace Bragard qui ont adhéré au projet et aux ambitions portés par la Ville de Saint-Dizier. Le souhait de l'équipe de direction du Centre Socioculturel est de ne plus cumuler les activités hebdomadaires sans lien avec le futur projet social, mais de les **inscrire dans une stratégie globale, en les faisant participer à différents temps de vie du Centre Socioculturel**. Dans ce sens, chaque animateur bénévole a été rencontré en présence de l'Adjoint au Maire portant cette démarche afin de préciser les orientations prises par la Ville de Saint-Dizier et s'assurer de leur adhésion à celles-ci.

Au 31 août 2020, le Centre Socioculturel comptait 419 usagers toutes activités confondues.

Au-delà des activités proposées de façon hebdomadaire, l'équipe du Centre Socioculturel reste attentive aux demandes et besoins des habitants. Dans ce cadre, des activités, selon ce qui est formulé par les habitants et en fonction de l'actualité locale, sont proposées tout au long de l'année.



Activités	Jours	Horaires	réfèrent/statut
Familles groupe parents/bébé	lundi	9h30-10h	réfèrent familles
Atelier informatique	lundi/jeudi/vendredi	10h-11h30 ou 14h-15h30	animateurs bénévoles
Couture	lundi/jeudi	13h30-16h	animateurs bénévoles
Atelier cuisine	lundi	14h-16h	animateurs bénévoles
Atelier langage par le jeu	lundi	16h30-18h	animateurs bénévoles
Accompagnement à la scolarité élémentaire	lundi/mardi/jeudi/vendredi	16h30-18h	animatrice secteur enfance
Accompagnement à la scolarité élémentaire	lundi/mardi/jeudi	17h45-19h	animateur secteur jeunesse
Percussions	lundi	18h30-19h45	animateurs bénévoles
Foot en salle	lundi	19h30-21h	animateur secteur jeunesse
Atelier gourmand	mardi	8h30-11h	réfèrent familles
Français langues étrangères	mardi/vendredi	13h30-15h30	animateurs bénévoles
Jeux de société	mardi	14h-16h	réfèrent familles
Atelier gym douce	mardi	15h30-16h30	animateurs bénévoles
Atelier danse	mardi	18h-20h	vacataire
Mosaïque	mardi	18h-21h30	animateurs bénévoles
Mercredi de loisirs	mercredi	8h30-12h et 13h15-18h	animateurs bénévoles
Activités ados	mercredi	13h30-18h	animateurs bénévoles
Mercredi familles	mercredi	9h30-11h30	réfèrent familles
Quilling	mercredi	14h-16h30	animateurs bénévoles
Atelier BD	mercredi	18h-20h	animateurs bénévoles
Activités manuelles	jeudi	14h-16h	réfèrent familles
Atelier théâtre	jeudi	18h-20h	vacataire
Familles groupes discussion	vendredi	10h-11h30	réfèrent familles
Capt'image	vendredi	17h30-19h30	animateurs bénévoles
Randonnée pédestre	dimanche	journée	animateurs bénévoles



c. Les activités enfance

Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

Le CLAS est l'ensemble des actions visant à **offrir, aux côtés de l'école, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'école**, appui qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social. Le CSC accompagne les enfants à acquérir des méthodes d'apprentissage, leur donne accès à la culture et soutient les parents dans le suivi scolaire de leurs enfants.

L'objectif est de mettre l'enfant dans une position de réussite et de rendre les apprentissages ludiques, de changer de méthode pour aider l'enfant à mieux comprendre et l'amener par lui-même à sa propre réflexion.

Le CSC accueille les enfants de primaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 18h. Et les collégiens les lundis, mardis et jeudis de 17h45 à 19h.

L'équipe encadrante est constituée du directeur du Centre Socioculturel, de la responsable CLAS, de 5 animatrices, et de 11 bénévoles (anciens et nouveaux).

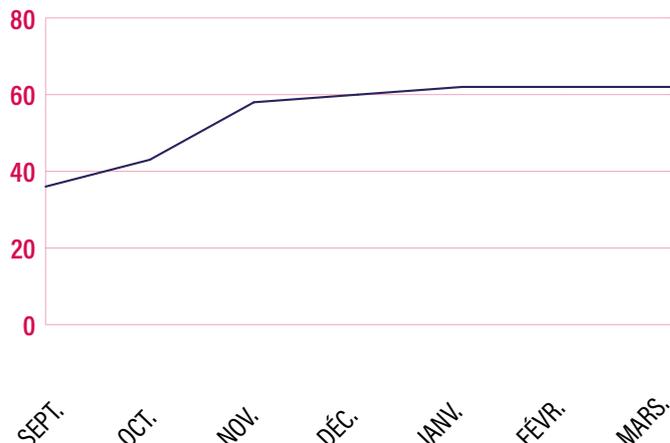
La structure, dotée de nombreuses salles, facilite l'organisation structurelle du CLAS :

- Au rez-de-chaussée : accueil des enfants et salles d'activités
- À l'étage : accompagnement à la scolarité

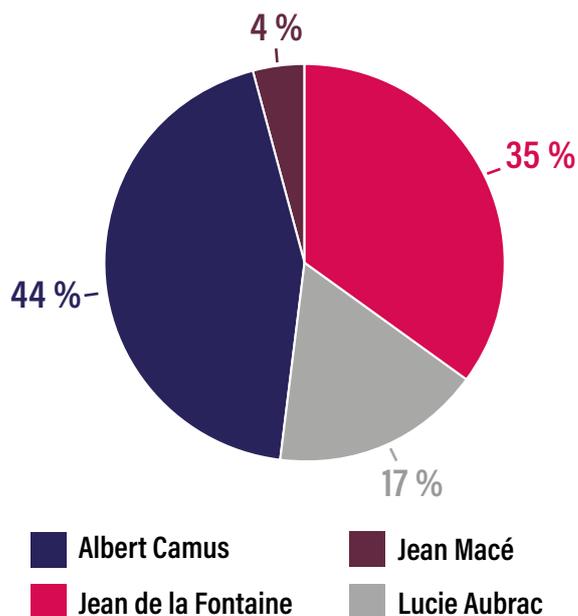
Chaque salle a été identifiée par niveau de classe afin de donner des repères aux enfants. Cela a permis de les rendre, au fur et à mesure des semaines, autonome dans leurs déplacements dans la structure de manière générale et de s'approprier leurs espaces de travail.

Les enfants inscrits au CLAS sont scolarisés dans les écoles du secteur : Lucie Aubrac, Jean de la Fontaine et Albert Camus pour le territoire du Vert-bois, et l'école Jean Macé/Arago pour le reste de la Ville.

NOMBRE D'ENFANTS INSCRITS



RÉPARTITION DU NOMBRE D'ENFANTS PAR ÉCOLE



FRÉQUENTATION MOYENNE



Depuis la rentrée 2020-2021, le nombre d'inscrits est en progression. L'équipe de l'accompagnement scolaire accueille chaque soir environ 60 enfants issus essentiellement des écoles du quartier.

Les mercredis loisirs

Le mercredi, le CSC accueille sur un temps de 2h maximum des enfants pour des activités libres. Les enfants sont accueillis par 2 animatrices et une bénévole de 9h à 11h et de 14h à 16h. Ce sont des temps d'accueil courts et en petits groupes (entre 12 et 24).

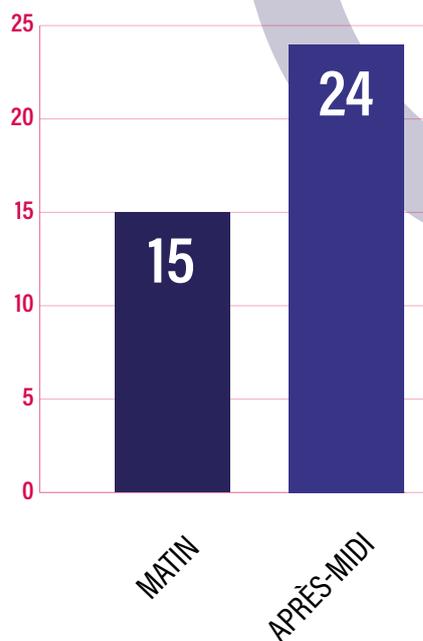
Les activités du mercredi ont favorisé l'accès à certaines animations : les ateliers au musée, l'heure du conte à la médiathèque, les ateliers intergénérationnels avec la résidence Ambroise Croizat, etc. ont été proposés, pour satisfaire la demande des enfants, des activités plus sportives avec des jeux collectifs et individuels au gymnase, et revenir sur certains fondamentaux comme la corde à sauter, le jeu de l'élastique, etc. Les enfants ont pu apprécier une certaine proximité avec les animatrices lors des moments jeux de société, jeux de cartes, etc.

Les activités manuelles proposées par la bénévole sont riches et variées et ont permis aux enfants de découvrir de nouvelles fabrications.

Les petits groupes ont favorisé les moments où chacun a pu échanger plus intimement avec les animatrices et renforcer ainsi les liens. Les activités du mercredi ont ainsi permis de renforcer des liens plus privilégiés entre les animatrices et les familles.

Des partenariats avec des structures extérieures ont permis d'ouvrir le champ culturel des enfants en offrant des activités qu'ils n'ont pas l'habitude de faire.

FRÉQUENTATION MOYENNE



Le centre de loisirs

La structure propose un accueil collectif de mineurs (ACM) destiné aux enfants de Saint-Dizier et d'ailleurs âgés de 4 à 12 ans sur les périodes de vacances scolaires. Les enfants sont accueillis tous les jours de 8h15 à 12h15 et de 13h15 à 18h30.

Ces accueils ont pour objectifs de contribuer à l'épanouissement des enfants et des jeunes en permettant l'accès de tous aux différentes activités, mais aussi d'éduquer les enfants et les jeunes à la citoyenneté, à la prise de responsabilité, à la santé ou encore à l'environnement.

Au cours de ces accueils, sont mis en place des après-midi libres : les enfants choisissent par eux-mêmes leurs activités mises en place par les animateurs. Sur chaque après-midi libre plusieurs activités diverses sont proposées aux enfants avec au minimum un atelier créatif et un atelier sportif.

Les enfants circulent au sein de la structure afin de faire leurs propres choix, selon leurs envies du moment. Ce sont des temps que les enfants affectionnent particulièrement. Le Centre Socioculturel souhaite donner à chaque enfant accueilli au centre de loisirs les moyens d'être acteurs de ses propres vacances et de ses temps libres et lui donner envie de s'investir d'autant plus dans la vie du centre.

L'accueil et les activités proposées sont adaptés à la tranche d'âge des groupes d'enfants afin que chacun puisse découvrir et participer à des activités variées et abordables en fonction de son développement personnel et permettent l'ouverture sur le monde extérieur.

Le centre de loisirs permet également de créer du lien avec les familles notamment sur les temps d'accueil avec les discussions ponctuelles mais aussi lors des goûters partagés organisés à chaque fin de centre de loisirs.

L'équipe d'animation est qualifiée et formée dans le respect des taux de qualification (BPIEPS, BAFD, BAFA, CAP petite enfance...). Le directeur de l'accueil collectif de mineurs est le garant de la coordination du travail de l'équipe d'animation et de sa pertinence. Il représente le lien entre son équipe, les enfants et les familles.

Les enfants sont accueillis à 8h15 et à 13h15 dans leur salle respective (rez-de-chaussée pour les moins de 6 ans et à l'étage pour les plus de 6 ans). Les parents sont invités à amener leurs enfants dans la salle.

Les locaux bénéficient d'un aménagement adapté pour l'accueil des petits, avec des toilettes adaptées à la petite enfance jouxtant la salle et des toilettes pour les plus grands à l'étage. L'accès au gymnase situé au deuxième étage et à la salle de spectacle au rez-de-chaussée constitue une vraie plus-value du centre. Un planning d'occupation est mis en place entre les secteurs.



L'accueil collectif de mineurs peut accueillir un nombre maximal de 72 enfants. Les inscriptions se font à l'accueil du Centre Socioculturel, les parents remplissent la fiche de renseignements ainsi que la fiche sanitaire de liaison.

Les tarifs sont fixés à la demi-journée et en fonction du quotient familial de la CAF. Depuis septembre 2020 les inscriptions ne font que s'accroître (la période de Noël est une période où les parents sont plus en congés payés et gardent les enfants à la maison)

INSCRIPTIONS ACM





● LE SECTEUR PETITE ENFANCE (4-6 ANS)

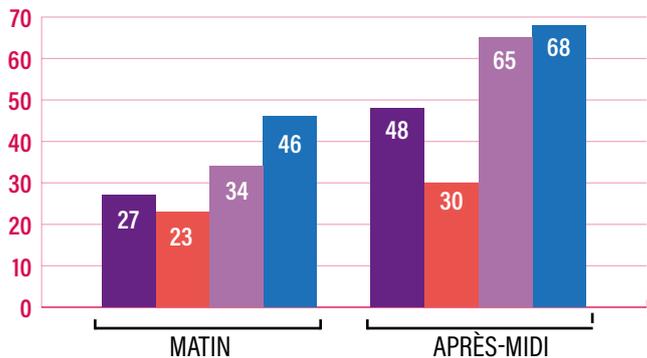
La salle est agréée P.M.I et permet ainsi l'accueil des 4-6 ans. Cette salle est composée de deux parties : une salle d'accueil avec un coin adapté pour les jeux et une salle pour les activités manuelles. Ces 2 lieux sont aménagés spécialement avec du mobilier adapté. Le bâtiment dispose également d'une salle de sieste avec des lits de camp individuels et linges de lit individuel.

● LE SECTEUR ENFANCE (6 ANS-12 ANS)

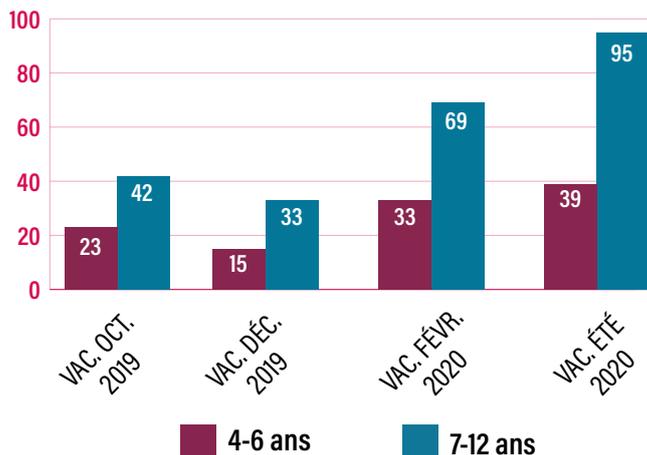
À l'étage du Centre Socioculturel, deux salles sont attribuées. Une salle pour le groupe des moyens (6-9 ans) et une salle pour les plus grands (9-12 ans). Ces salles sont des espaces de liberté et d'expression pour les enfants. C'est à eux que revient en chaque début de centre : la déco, l'organisation et les règles de vie qui doivent y être appliquées.

FRÉQUENTATION ACM

La fréquentation des enfants est proportionnelle aux inscriptions. La présence des enfants est régulière et sur les vacances de février, la capacité maximum d'accueil avec 72 enfants dans la structure a été régulièrement atteinte.



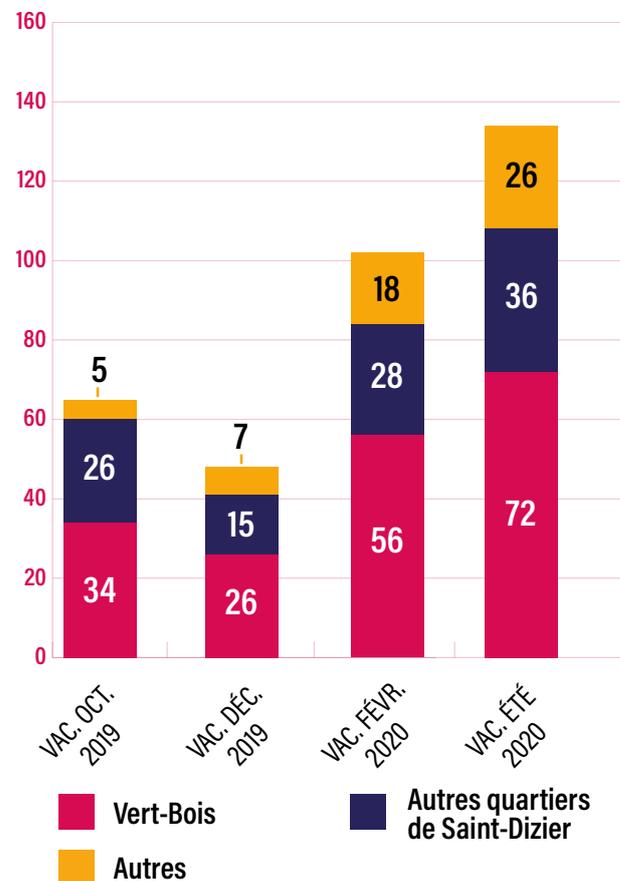
■ Vacances oct. 2019 ■ Vacances déc. 2019
■ Vacances févr. 2020 ■ Vacances été 2020



■ 4-6 ans ■ 7-12 ans

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

Les familles qui s'inscrivent viennent en majeure partie du territoire du Vert-bois. Cependant le Centre s'ouvre de plus en plus sur l'extérieur du quartier et les familles du centre-ville voir au-delà viennent accroître le nombre des inscriptions



■ Vert-Bois ■ Autres quartiers de Saint-Dizier
■ Autres

d. Les activités adolescents

Au cours des vacances d'octobre 2019, ont été proposées chaque après-midi, des activités à destination du public adolescent. Ce choix faisant suite au constat qu'un grand nombre de jeunes « tournait » autour du bâtiment du Centre Socioculturel sans y entrer et avec une certaine méfiance.

Si pour cette première programmation, la proposition d'animations était essentiellement sportive, il a rapidement été question de recruter un animateur dédié à ce public pour l'accompagner dans la mise en place de projets structurants et multithématiques propices à l'épanouissement des adolescents et à son évolution en tant que jeunes adultes.

Un premier recrutement est intervenu en février 2020, la personne en place, issue du quartier, à tout de suite pris contact avec certains adolescents du quartier en leur proposant des activités les mercredis et durant les vacances scolaires. Si les adolescents avaient globalement perdu l'habitude de se rendre au Centre Socioculturel, la proposition d'animations à leur destination a rapidement permis de les intégrer aux activités du Centre.

Durant l'été 2020, une deuxième personne a complété l'effectif dédié au secteur adolescents. Cette animatrice de formation BPJEPS a permis de structurer l'accompagnement et la mise en place d'activités pour ce public. L'été 2020, s'est organisé en deux temps :

- Un programme d'activités classique, au cours des trois premières semaines où le public adolescent a participé à des activités sportives, de loisirs et culturelles.
- La mise en place de deux projets spécifiques, proposés à une quinzaine de jeunes:
 - La création d'un mini-film de présentation des activités du Centre Socioculturel, accompagnée par un animateur et un vidéaste professionnel, le groupe de six a découvert toutes les étapes de création d'un film. En particulier ils ont complété le storyboard, filmé et participé au début du montage de la vidéo.
 - La réalisation d'un graff, animée par un artiste local. Le groupe de dix adolescents a réalisé une fresque qu'ils avaient imaginé eux-mêmes. Après s'être essayé sur un mur extérieur, ils ont utilisé un mur de la salle dédié aux ados pour reproduire leur dessin.

À l'issue de ces deux semaines, le groupe a profité d'une sortie de trois jours au Futuroscope.

Depuis la rentrée de septembre 2020, les activités en direction des adolescents se sont encore intensifiées. En effet, chaque soir les séances d'accompagnement scolaire sont suivies par dix-neuf collégiens. Les séances de football en salle comptent environ chaque lundi une quinzaine de jeunes adultes et les activités des mercredis font le plein chaque semaine.



e. Les activités familles

Depuis le 5 septembre 2019, une animatrice « familles » est venue renforcer l'équipe du Centre Socioculturel, sous le statut d'adulte relais, avec l'objectif principal de donner la possibilité aux familles de participer à des activités au sein du Centre Socioculturel. Dans ce cadre, l'animatrice familles propose un programme d'activités hebdomadaires permettant la participation des parents de manière individuelle ou accompagnés de leurs enfants.

Cet axe de travail majeur suppose un effort préalable conséquent en termes de communication et promotion de l'offre proposée aux familles, et pour créer un lien de confiance avec l'animatrice. Elle s'y emploie depuis son recrutement.



Action	Objectifs	Publics	Mise en œuvre
Accompagnement vers l'offre culturelle locale	Permettre aux adultes de s'intéresser à l'Art et la culture grâce à un accompagnement à divers spectacles avec pour ambition de désacraliser les institutions culturelles et leurs offres, de prendre plaisir, se sentir valoriser, l'expression de soi et des émotions.	Adultes	Accompagnement des familles aux spectacles proposés par les 3 Scènes, le cinéma, le musée et la médiathèque et en engageant l'échange lors d'un groupe de discussion après chaque représentation. Partenariat avec l'association « Cultures du Cœur ».
	Permettre l'ouverture vers l'extérieur et l'autre, l'ouverture à différentes idées et façons de penser.		
Accompagnement à la parentalité	Apporter une écoute bienveillante aux parents en difficulté.	Parents	Création d'un groupe dédié exclusivement aux parents en difficulté afin de leur apporter une écoute et des pistes de réponses concrètes, lors de discussions autour de différents thèmes (écrans, sommeil, opposition, ...)
	Apporter des réponses concrètes aux parents en organisant des discussions autour de thématiques importantes.		
	Détecter des problèmes récurrents et proposer des ateliers spécifiques, l'intervention de spécialistes ou une orientation des familles vers des structures plus adaptées.		
Atelier d'expression peinture	Favoriser l'expression de soi dans un espace convivial.	Adultes	Ouvrir un atelier de peinture aux adultes isolés, en manque d'activité, ayant besoin de revalorisation, d'une meilleure estime de soi et de prise de confiance. Ces ateliers sont les points de départ de la mise en place d'ateliers thématiques.
	Restaurer l'estime et la confiance en soi à travers la pratique d'une activité artistique.		
	Obtenir la confiance d'adulte en marge de tout accompagnement.		
Groupe parents/bébé	Encourager le lien affectif parents/jeune enfant.	Parents accompagnés de leur bébé	Proposer un temps pour accompagner les familles avec des bébés : un espace de jeux moteurs, sensoriels et cognitifs mis à disposition pour encourager l'autonomie et l'échange entre enfants et adultes.
	Stimuler les bébés et jeunes enfants, leur proposer un cadre propice à l'éveil sensoriel et aux relations.		
	Déceler d'éventuelles difficultés dans la relation parent(s)/bébé ou dans le développement du jeune enfant.		
Groupe parents/enfant	Recréer un lien intergénérationnel positif.	Parents accompagnés de leur enfant	Animer des activités avec un groupe Familles avec la présence d'un ou des deux parent(s) et d'un ou plusieurs enfant(s) afin de recréer des liens familiaux positifs autour d'activités sportives, ludiques, artistiques, culturelles, d'initiations et de diverses sorties.
	Favoriser une éducation bienveillante chez les parents : communication non violente, encouragement, autonomie...		
	Favoriser le savoir-être pour les enfants : concentration, développer la curiosité, apprendre à perdre, laisser la place à l'autre.		

5. LE PARTENARIAT

Pour mener à bien son action, le Centre Socioculturel peut s'appuyer sur différents partenaires intervenants sur le quartier du Vert-Bois. Depuis la reprise de la gestion de l'équipement par la Ville de Saint-Dizier, et l'arrivée du responsable, les partenaires actuels ou potentiels ont été rencontrés, afin de réfléchir aux possibles collaborations entre les structures, dans le but de mener des projets communs et complémentaires.

a. Les partenaires externes du CSC*

- **CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES** : Séance d'information « parents après la séparation »
- **CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE** : participation à la réunion d'équipe trimestrielle (échanges d'information), et promotion de l'offre du centre auprès des usagers du Département
- **ADAJ (ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE D'AIDE AUX JUSTICIABLES)**: point rencontre parents-enfants (1^{er}-3^e-5^e samedis de chaque mois)
- **ORGANISME DE FORMATION ALAJI** : formation « compétences de base » / septembre à novembre : formation « confirmation et validation de projets professionnels » / novembre à décembre : formation assistants maternels
- **ALTERNATIVE CULTURELLE** : répétitions école Aubrac pour la préparation du Festival Mai'Scènes les lundis après-midi
- **Cie BLACK BAKARA** : répétition de danse (résidence aux Fuseaux) depuis octobre 2019
- **CMES** : programme « réhabilitation pour les personnes atteintes de cancer ou en rémission » les mardis - programme « réhabilitation pour les personnes en situation d'obésité » les vendredis. Depuis septembre animation de l'activité Gym Douce du Centre Socioculturel par l'éducateur sportif de l'association
- **CPIE** : organisation d'un forum Herpétologique, proposition d'atelier dans le cadre des projets Politique de la Ville
- **CLUB LÉO LAGRANGE** : mise en place d'action dans le cadre des animations Pass' Quartier
- **LIGUE CONTRE LE CANCER** : atelier « image de soi »
- **MAN (Mouvement pour une Alternative Non-violente)** : organisation d'une formation sur la pédagogie non-violente, participation au projet Afrika 2020
- **MAS (MAISON POUR UN ACCUEIL SOLIDAIRE)** : Ateliers réparation de vélos pendant les vacances scolaires
- **MISSION LOCALE** : depuis juillet 2019, permanence d'un conseiller les mercredis
- **RELAIS PETITE ENFANCE** : 2^e et 4^e lundi de chaque mois : rencontre entre assistants maternels
- **SOS FEMMES ACCUEIL** : repas de Noël pour résidentes du CHRS et Maison Relais, promotion des activités du Centre Socioculturel
- **LES ÉCOLES** Lucie Aubrac/ Jean Camus/ Jean de la Fontaine : promotion des activités du Centre Socioculturel, orientation des enfants aux séances d'accompagnement scolaire
- **LES COLLÈGES** : Louis Ortiz/Anne Frank : promotion des activités du centre, orientation de collégiens aux séances CLAS, participation d'animateur à des séances au sein des collèges

* Liste non exhaustive

6. LES FUTURS PROJETS DU CENTRE SOCIOCULTUREL

a. Les projets enfance

La semaine de tous les dangers

Les enfants en raison de leur âge sont une population vulnérable. Ainsi les plus jeunes sont exposés à des risques qu'ils ne maîtrisent pas et les plus âgés adoptent des comportements qui accentuent le danger. Ils sont donc particulièrement touchés par les accidents de la vie courante.

OBJECTIFS

- Prévenir les risques domestiques pour les enfants et toutes les personnes vivant à la maison.
- Informer sur les conduites à tenir pour prévenir, et agir en cas d'accidents.
- Permettre l'identification des dangers dans la maison.

Ma maison, ma planète... Et moi !

L'idée est venue d'un rendez-vous avec le planétarium de Valcourt au cours duquel plusieurs enfants ont fait part de leur idée pour découvrir le système solaire. Les enfants se demandaient comment préserver la planète (gaspillage alimentaire et énergétique, recyclage de déchets...)

OBJECTIFS

- Découvrir le système solaire, comment est constituée la planète Terre et conduire les enfants à prendre conscience des enjeux et la nécessité de la sauvegarder en la découvrant.
- Sensibiliser à l'écocitoyenneté (tri et recyclage des déchets) en devenant des citoyens responsables.
- Préserver la planète pour le futur (réchauffement climatique,...) et ainsi changer le regard sur l'environnement.



b. Les projets famille

Atelier gourmand

Accompagner, sur un temps convivial et avec des objectifs préétablis, les adultes désireux d'apprendre à cuisiner, à mieux consommer et à mieux s'alimenter.

OBJECTIFS

- Proposer un temps convivial et d'intégration à un public large.
- Accompagner des adultes isolés ou parents vers une meilleure alimentation.
- Guider vers une consommation plus raisonnée, vers l'apprentissage du recyclage.

Soutien à la parentalité

Point infos parents : installer un panneau d'informations dédié à la prévention, information autour de sujets concernant le bon développement de l'enfant.

Café-parents : une fois par mois proposer un temps d'information et d'échange autour du sujet développé sur le panneau d'affichage.

Conférence : proposer deux à trois conférences de spécialistes de la parentalité dans l'année.

OBJECTIFS

- Proposer des actions qui permettent d'identifier la référente familles comme une personne ressource en cas de difficulté « éducative ».
- Apporter une écoute bienveillante aux parents.
- Accompagner les parents dans leurs difficultés quotidiennes.

Semaine de la femme

Les femmes sont nombreuses à fréquenter le Centre Socioculturel, il s'agit de valoriser leur engagement et de favoriser la rencontre des différents groupes : cuisine, mosaïque, couture, cours de français, danse. Il s'agit aussi de les encourager à s'intéresser à de nouvelles activités et à la culture de manière générale.

OBJECTIFS

- Valoriser l'engagement des femmes du Centre Socioculturel.
- Communiquer autour de la condition de la femme.



IV. **LE QUARTIER
D'INTERVENTION
DU CENTRE
SOCIOCULTUREL**

1. LE TERRITOIRE

a. La ville de Saint-Dizier

Saint-Dizier, ville historiquement industrielle de 26 000 habitants, est la première ville de Haute-Marne. Située à mi-chemin entre Paris et Strasbourg, elle forme avec les villes de Vitry-le-François et Bar-le-Duc un triangle d'environ 150 000 habitants. Entourée d'un environnement naturel de qualité (forêts et proximité du plus grand lac artificiel d'Europe le Lac du Der), elle est aussi la ville centre de la Communauté d'agglomération Saint-Dizier, Der et Blaise (57 000 habitants).

Saint-Dizier a connu dans les années 50 un essor considérable en termes d'emplois et de population, du fait de son riche tissu industriel impliquant nécessairement la construction de nouveaux logements. En 1952, le préfet de la Haute-Marne en place initie la construction de ce qui est actuellement le quartier du Vert-Bois.

Dans les années 70, les effets de la crise font plonger Saint-Dizier dans un déclin démographique et économique.

Au milieu des années 90, la Ville de Saint-Dizier ne présente aucune cohérence urbaine entre ses différentes entités, la construction du Vert-Bois ayant délocalisé une partie du centre-ville vers le nouveau quartier. Ce dernier connaît d'importantes tensions sociales et le centre-ville historique ne présente plus aucun dynamisme. Face à ce constat, la municipalité initie en 1999 un Grand Projet de Ville (GPV) qui s'articule autour de la rénovation du centre-ville et la réunification de la Ville. C'est à cette période que la RN4, véritable frontière entre les deux quartiers, est déviée.

En 2004, la Ville de Saint-Dizier est l'une des premières à signer avec l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine une convention de mise en œuvre d'un programme de rénovation. À partir de cette période des barres sont démolies et remplacées par des espaces verts, des petits immeubles à taille humaine. La ville se transforme aussi par la construction d'équipements collectifs devant permettre de développer le vivre-ensemble et contribuer à l'attractivité du territoire (parc sportif, centre nautique, collège, groupes scolaires, ...). Dans un même temps et dans le but de développer son attractivité, la ville se dote d'un ensemble cinématographique, d'une salle de spectacle, d'un nouvel hôpital.



b. Le quartier du Vert-bois

Dans une agglomération de 58 000 habitants et au sein d'une ville de 26 000 habitants, le quartier du Vert-bois, quartier politique de la Ville, compte près de 7 400 habitants soit un quart de la population de la ville. Quartier d'habitat, 80% des logements locatifs sociaux appartiennent à l'Office Public de l'Habitat (OPH).

La population du Vert-Bois subit depuis quelques années un fort déclin démographique, dû à l'absence de tension sur le marché du logement à l'échelle de la ville, à la spécificité des caractéristiques sociodémographiques du quartier et aussi à la démolition de barres d'habitation. Les familles monoparentales y sont nombreuses et le taux d'emploi y est très faible (27,6% pour les femmes et 44,7 % pour les hommes).

Grâce à la rédaction d'un contrat de ville et des actions de rénovation urbaine qu'il engendre, des dynamiques encourageantes sont signalées qui permettent l'amélioration de l'image du quartier. Sur ce point un travail est encore à effectuer, il n'est pas rare de rencontrer des personnes extérieures du Vert-Bois ayant des discours négatifs sur le quartier.

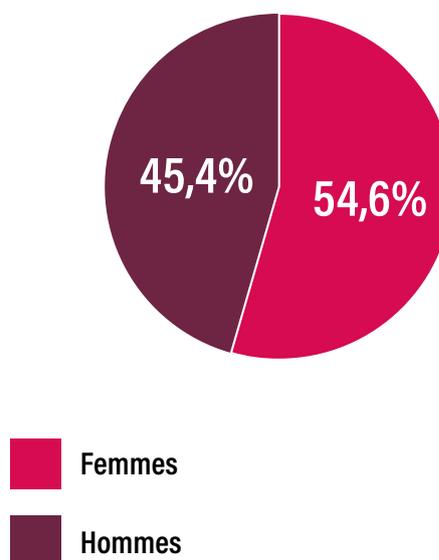


c. Quelques chiffres caractéristiques des habitants du quartier

NOMBRE D'HABITANT ²



RÉPARTITION FEMMES/HOMMES DU QUARTIER ²

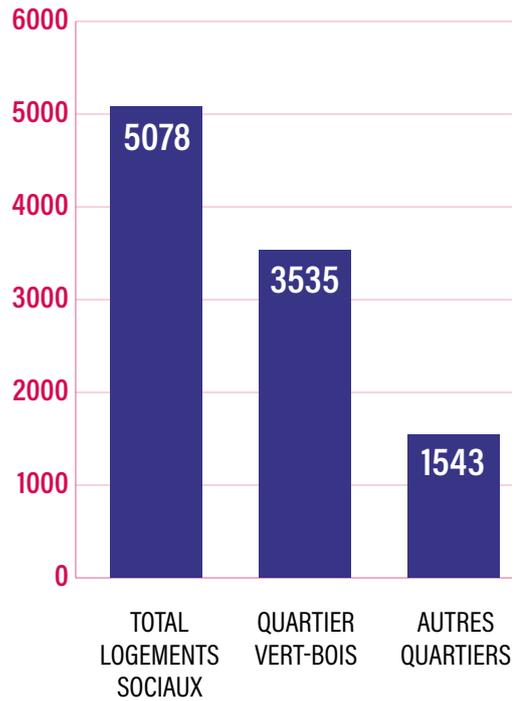


² Source : <https://sigville.gouv.fr/recherche-territoire?searchText=saintdizier>

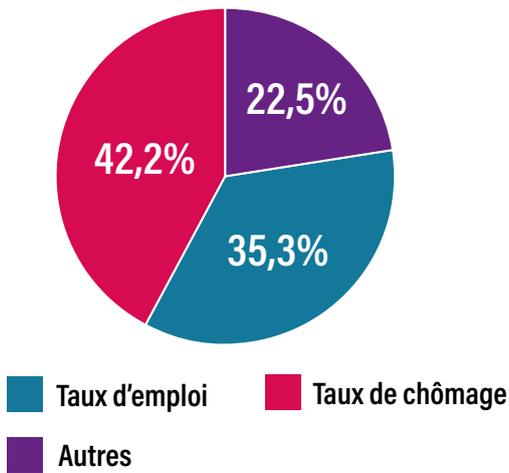
RÉPARTITION PAR TRANCHE D'ÂGE (%)



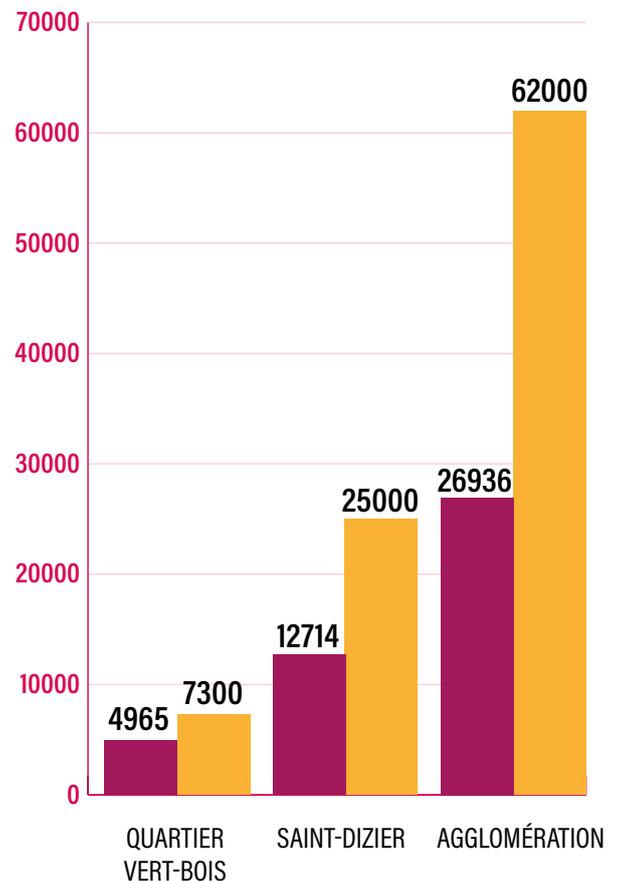
RÉPARTITION DES LOGEMENTS SOCIAUX SUR LA VILLE DE SAINT-DIZIER



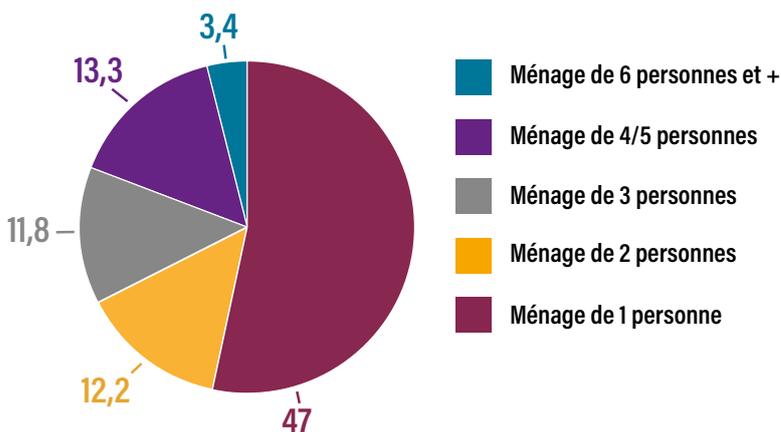
ACTIVITÉS CHEZ LES 15-64 ANS



PROPORTION D'ALLOCATAIRES



CONSTITUTION DES MÉNAGES (%)



2. DIAGNOSTIC PARTAGÉ

a. Recueil de la parole (méthode utilisée)

Présentation du travail réalisé avec la scop Accolades représentée par Virginie Chauzeix.

Les interventions d'Accolades se sont déroulées sur une totalité de 8 jours : les 10, 11, 17 et 18 décembre 2019, le 13 mars, le 10 septembre et les 6 et 7 octobre 2020.

Le groupe qui a travaillé avec Virginie Chauzeix durant ces 8 journées, était composé essentiellement des salariés de la structure : le directeur, l'agent administratif, la responsable secteur enfance, la référente famille, un animateur « jeune », et les deux agents d'entretien. Ces personnes qu'elles soient nouvellement arrivées ou non ont permis au groupe d'être homogène sur l'élaboration du projet social. Des bénévoles ont pris part à certaines des interventions d'Accolades, les participations trop peu nombreuses n'ont pas permis leur complète implication.

La méthode d'intervention d'Accolades se décompose en différents temps :

1 UN TEMPS D'INCLUSION

Le temps d'inclusion est l'ensemble des étapes qui permettent de démarrer un temps de rencontre. Ce moment a de l'importance car il est un pont essentiel entre la vie hors du groupe et la vie du groupe. Il permet de porter une attention à chacun individuellement, de définir ensemble les principes relationnels et les intentions de la rencontre, de faire naître de la confiance et de la solidarité dans le groupe.

2 UN TEMPS DE TRAVAIL/RÉFLEXION

Suivant les objectifs de la journée présentés en début de journée par l'intervenant.

3 UN TEMPS DE DÉCLUSION

La phase de déclusion favorise l'ancrage des connaissances acquises pendant la formation. L'activité consiste à proposer une narration des différentes étapes franchies puis de consacrer un temps individuel pour que chacun puisse imaginer des applications pédagogiques possibles avant de les partager en collectif. L'ouverture aux applications pédagogiques peut être traitée dans les différents temps de débriefing d'activité.

La déclusion peut-être l'occasion d'exprimer trois aspects : ce que je retiens/mon coup de cœur, ce qui serait à améliorer et l'expression libre.

JOUR 1 | QU'EST CE QU'UN PROJET SOCIAL ?

INCLUSION

Une présentation en binôme en décrivant l'autre personne par une qualité. Cela a permis aux membres du groupe de se mettre directement en lien entre elles et ainsi commencer la journée unie.

TEMPS DE TRAVAIL/RÉFLÉXION/FORMATION

« *Qu'est-ce qu'un projet social ?* »

Pour cela rien de mieux qu'un brainstorming avec des post-it. Chacun son tour, le groupe est venu déposer ses idées sur une grande feuille de paperboard. Chaque membre s'est rendu compte que les idées se rejoignaient. Le groupe a établi alors des grandes familles : la parole des habitants, faire ensemble, projet/réponse social, démarche /étape et Caf/financement.

Les différentes étapes de l'écriture du projet social ont ainsi été identifiées. Ont alors été constitués trois groupes pour travailler sur les différentes étapes. À ce moment-là, il était important pour chacun des membres de clarifier la démarche à poursuivre et de préciser chaque étape d'autant plus que le groupe était novice dans l'écriture d'un tel projet.

Suite à ce travail sur la définition d'un projet social et des étapes de son élaboration, l'équipe a fixé la marche à suivre :

- Récolte de la parole des habitants,
- Analyse et diagnostic de la récolte,
- Choix et validation des axes,
- Écriture du projet,
- Présentation et validation du projet,
- Mise en place du projet et à plus long terme, évaluation du projet.

À cet instant, le groupe était plus serein mais se posait des questions, notamment sur l'analyse des données et sur la projection de l'évaluation.

Présentation de la Charte des Centres Sociaux :

L'intervenante d'Accolades a proposé un temps de travail sur la charte des centres sociaux pour repérer ce qui semblait important pour le groupe dans la charte. Chacun a pu ainsi remettre en relation le centre socioculturel et le projet social. Des mots revenaient en commun : participation, accueil, social, projet et valorisation.

DÉCLUSION

La journée s'est alors terminée sur un temps de paroles : *quelles sont vos attentes pour la suite de la démarche ?* Chaque participant a pu exprimer en quelques mots ses certitudes mais aussi ses angoisses.

JOUR 2 | DIAGNOSTIC

INCLUSION

« *Quel mardi je veux ?* »

Chaque membre du groupe a eu l'occasion de s'exprimer sur ses souhaits en contenu de formation, un grand nombre des membres de l'équipe a exprimé celui d'aller plus loin dans les méthodes pour récolter la parole des habitants.

TEMPS DE TRAVAIL/RÉFLEXION/FORMATION

Le groupe a travaillé à partir du questionnaire utilisé pour le diagnostic auprès des habitants afin de réaliser le portrait, la vision du quartier.

En septembre, l'équipe avait travaillé sur un questionnaire à destination des habitants. Durant la période de septembre à décembre 2019, les salariés avaient pu ainsi récolter un grand nombre de questionnaires et renouer un lien avec les habitants pour les écouter.

Sur ce questionnaire, 4 interrogations vont être au cœur du diagnostic :

- Citez un événement marquant sur le quartier durant les 10 dernières années
- Quels sont les forces/atouts du quartier ?
- Quelles sont les faiblesses du quartier ?
- Que souhaitez-vous pour améliorer votre quartier ?

L'analyse en est faite dans le paragraphe suivant. L'équipe a alors fait émerger des données utiles au diagnostic. L'après-midi l'équipe a travaillé sur « *qu'est-ce qu'il nous manque pour compléter ce diagnostic ?* ».

En petit groupe, chacun a pu établir de nouvelles données :

- Les données froides, où aller les chercher ?
- Les données chaudes
- Les seniors, comment récolter leurs paroles ?
- Les jeunes, comment rétablir un contact avec eux ?
- Les familles, où et comment récolter leurs paroles ?
- Les partenaires, les identifier puis récolter leurs idées.

Ces informations étaient importantes pour la suite du diagnostic et l'écriture du projet social.

DÉCLUSION

Cette journée s'est clôturée sur un petit bilan : *qu'est-ce que je retiens de ma journée ?* Mais surtout ces deux jours se sont clôturés sur une idée plus juste pour la suite des choses. Il restait beaucoup de travail mais l'équipe de salariés du centre socioculturel étaient plus sereine.

JOUR 3 | DIAGNOSTIC

INCLUSION

Ce temps consistait à se décrire en portrait chinois. Des petits groupes ont été ensuite constitués pour travailler sur les territoires d'intervention.

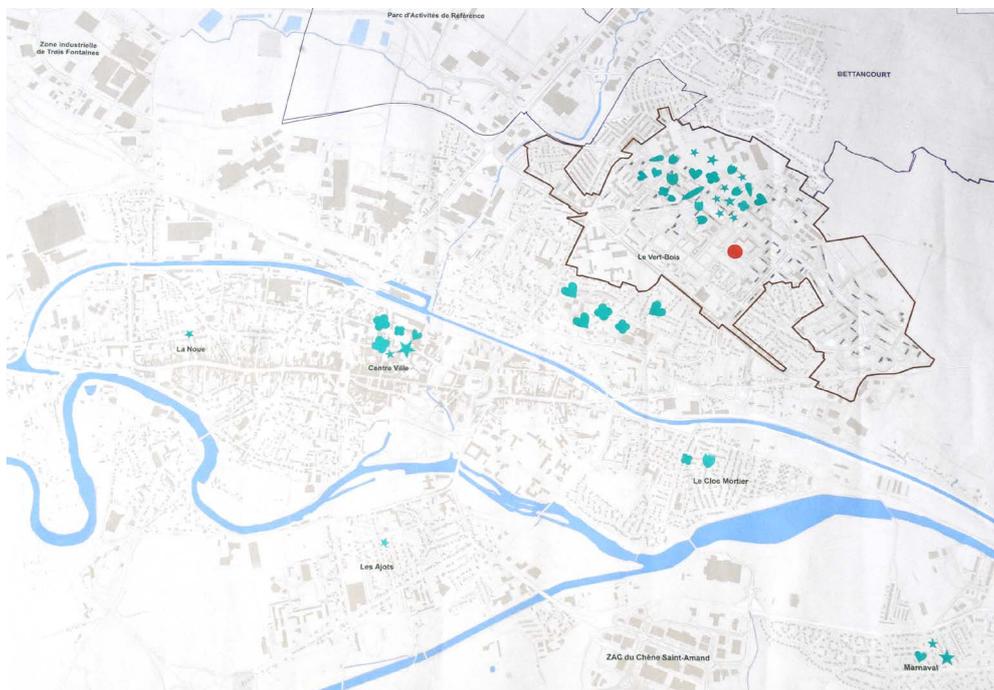
TEMPS DE TRAVAIL/RÉFLEXION/FORMATION

La première journée était destinée à finaliser les outils pour aller vers les habitants et récolter leurs paroles. L'objectif du diagnostic est de décrire avec la plus grande précision possible les liens existants entre le centre social, le territoire qui l'entoure et la population qui habite ce territoire.

Pour analyser finement les enjeux du territoire d'intervention du Centre social, ont été identifiées trois zones :

- La zone d'influence : c'est une zone qui recouvre le territoire que la population occupe et qui est en lien avec le Centre Socioculturel.
- La zone de compétence : c'est une zone sur laquelle le Centre Socioculturel se reconnaît et est reconnu comme ayant une responsabilité d'intervention. Cela permet au centre de renforcer son identité territoriale aussi bien vis-à-vis des habitants que des partenaires.
- La zone de vie sociale : c'est une zone de vie qui présente des traits communs qui en font une unité de vie à laquelle les habitants peuvent s'identifier.

La zone définie par l'équipe a été proposée pour validation au comité de pilotage



Les gommettes vertes représentent 10 habitants/adhérents au Centre Socioculturel. Elles sont placées sur la carte suivant les quartiers de provenance. La gomme rouge représente l'emplacement du Centre Socioculturel. Le trait marron délimite le quartier politique de la Ville.

JOUR 3 SUITE

En conclusion :

La prise en compte de ces trois critères a permis la validation du quartier du Vert-bois comme territoire d'intervention prioritaire du Centre Socioculturel.

La suite de la journée a été consacrée au retour sur l'expérience et l'utilisation du questionnaire famille lors de la sortie à Reims. Les animatrices ont évoqué leurs ressentis sur cette utilisation le jour dit : une sensation de « sauter sur les gens » pour « encore leur poser des questions ».

Accolades explique alors qu'il faut choisir le bon moment, créer des moments « opportuns » de rencontre avec les habitants, il faut que la discussion soit ouverte et peut être collective pour celles qui le souhaitent. Il ne faut pas perdre de vue qu'il faut être clair sur les objectifs du diagnostic et qu'il sera important lors de la restitution de montrer à quoi ont servi leurs réponses.

Création d'outils :

Accolades propose alors de travailler en petit groupe sur des nouveaux outils de diagnostic envers les habitants mais de façon plus ludique. Chacun propose ses idées, un retour en groupe collectif permet d'établir ce qui a plu dans les autres groupes. La méthode de la pesée avec des gommettes permet de ressortir les idées à développer.

4 idées ressortent de la pesée (développées dans le paragraphe suivant) :

- Le dé
- La cible
- La cocotte
- Utilisation des réseaux sociaux/questions en ligne (qui peut être couplé avec les autres outils)

Le groupe a établi un rétro-planning de mise en place de ces outils. Ces outils doivent permettre aux salariés du Centre Socioculturel de mieux appréhender la façon de récolter la parole des habitants. Ce sont des outils que chacun a imaginés et conçus, ce qui en facilite l'utilisation.

DÉCLUSION

La journée s'est terminée sur un temps de déclusion : la rose de la journée (un pétale pour une chose bien et une épine pour une chose moins bien).

JOUR 4 | PARTICIPATION DES PARTENAIRES

Ce temps de travail avait pour but d'aider les salariés à préparer la séance autour du diagnostic avec les partenaires.

INCLUSION

Le jeu du scrabble, sur le mot diagnostic, a permis à chacun de commencer ce temps de travail avec un rappel sur les mots clefs du diagnostic et ce que les salariés avaient pu retenir des jours précédents.

TEMPS DE TRAVAIL/RÉFLEXION/FORMATION

Le premier travail à faire était d'identifier les partenaires (institutions et associations) en corrélation plus ou moins importantes avec le Centre Socioculturel. Pour cela le groupe a utilisé une cible : le centre de la cible représentait les partenaires avec lesquels le centre avait les relations les plus proches et en s'éloignant du milieu, les partenaires avec qui le centre semble avoir moins de relations directes.

Avec cette analyse, le groupe a pu identifier les partenaires et associations importantes à la réalisation du diagnostic. Sans surprise certaines institutions se sont retrouvées au centre de la cible ce qui a permis d'établir une liste de personnes à inviter sur une séance participative sur le diagnostic.

Avant de mettre en place concrètement cette séance, il fallait redéfinir l'intérêt de réaliser une séance participative autour du diagnostic avec les partenaires.

Avec des post-it, le groupe a participé à un brainstorming : les mots clefs se sont alors regroupés en famille et ont ainsi contextualisé les objectifs pour cette séance. Le groupe voulait une ambiance attractive, modifier les habitudes, que ce soit moins rébarbatif. Mais il ne fallait pas oublier que cette séance devait faciliter l'échange pour recueillir les différents points de vue, que le dialogue était primordial pour faciliter la prise de position de chacun. Cette séance devait aussi avoir pour objectif d'associer les partenaires, de les rendre acteurs dans la démarche afin que chacun se sente concerné par ce projet social.

Puis le groupe a travaillé sur le déroulé de la séance : *Qui fait quoi et comment ?*

Tous étaient d'accord pour que cette séance s'inspire du modèle des différents groupes de travail :

- Composition de petit groupe
- Inclusion pour apprendre à se connaître et libérer la parole
- Travail de groupe sur la base de questions
- Déclusion et remerciement

Il est ainsi prévu une petite introduction par M. Kahlal (élu de la municipalité en charge du Centre Socioculturel) et la création des groupes (méthode utilisée : les structures seront rangées par ordre alphabétique puis séparées en 4 groupes sur 1, 2, 3, 4) avec un animateur du Centre Socioculturel par groupe.

JOUR 4 SUITE

Pour le temps d'inclusion l'équipe pense qu'il est opportun que chacun se présente avec un portrait chinois. Cela permettra de se décrire en tant que personne mais aussi de présenter la structure qu'il représente. Ils devront se présenter à travers un objet, un animal, un lieu et un métier qu'ils auraient aimé faire.

Puis le groupe établit les thèmes qui seront proposés :

- Constats sur le territoire positifs et négatifs : *Quelle vision ont-ils du territoire? Qu'est-ce qu'ils peuvent en dire ?*
- Ressources : celles qu'on peut mobiliser, celles que l'on peut recenser
- Changements qu'ils souhaitent voir sur le territoire
- Envies d'agir

Puis viendra le temps de la déclusion : deux post-it, deux questions :

- *Qu'est-ce que vous reprenez ?*
- *Qu'est-ce que vous attendez de la suite ?*

Puis un mot de remerciement et de clôture de M. Kahlal

DÉCLUSION

Le temps de travail étant terminé, le groupe se sent prêt pour la suite de la démarche. Des outils pour récolter la parole des habitants à mettre en place, la préparation d'une séance participative pour récolter la parole des partenaires, continuer d'être plus proche des habitants et adhérents.

Virginie Chauzeix propose aux membres du groupe d'écrire sur un post-it leur engagement pour la suite. Les salariés s'engagent chacun à leur manière à faire avancer le projet en mettant en place les outils, en étant collaboratif sur la préparation de la séance avec les partenaires, en maintenant le lien avec les habitants et les adhérents.

Ce temps met fin à 4 jours de travail, de remise en question, d'idées, de certitudes mais aussi de doutes, mais les salariés ont désormais toutes les clefs en main pour écrire la suite du projet social.

JOUR 5 | ÉLABORATION DU PROJET SOCIAL

ANALYSE DES DONNÉES, PRÉPARATION DE LA RESTITUTION

INCLUSION

Utilisation du jeu Dixit : chaque participant est invité à tirer 6 cartes, puis a la possibilité d'en échanger deux. Il doit ensuite choisir une carte qui représente ce qu'il a vécu depuis la dernière fois et une carte qui représente ce qu'il souhaite pour sa journée

TEMPS DE TRAVAIL/RÉFLEXION/FORMATION

Analyse des données

La journée se poursuit par la fin du dépouillement des outils utilisés pendant cette phase de diagnostic dans le but de rassembler toutes les données sous les 4 questions de départ puis d'en réaliser la synthèse et l'analyse.

La synthèse permet de faire ressortir les éléments saillants, les éléments forts, ce qui revient et ce qui est (possiblement) surprenant *Comment vivent-ils sur ce quartier ? Ce qu'ils aiment, ce qu'ils aiment moins ? Les raisons ?*

L'analyse est une prise de position, au regard de ce que je lis, ce qui est fort pour moi, ce qui est redit plusieurs fois par les gens = *action d'engagement, ce n'est pas objectif*

Ce travail va permettre d'identifier les enjeux du territoire sur lesquels va s'appuyer le futur projet social, il est le croisement des données chaudes partenaires/habitants – usagers : *quelles différences et similitudes sont constatées ?*

Définition des enjeux

Il s'agit de définir les enjeux sur lesquels vous pouvez et voulez agir. Ils sont à formuler en fonction de ce que le Centre Socioculturel peut et veut faire, ce sur quoi il a envie d'agir. Ce sont des enjeux (sociaux) pour le territoire ; sociaux dans le sens qu'ils sont en lien avec les missions attendues du centre social

• La définition des enjeux est une étape charnière :

c'est un moment de bilan, de synthèse et de prise de recul car un diagnostic sans enjeux serait un diagnostic sans conclusion !

• C'est aussi l'étape qui fonde et structure la suite de la démarche car c'est à partir des enjeux que va être défini la stratégie, de laquelle va découler tout le plan d'actions. À partir des enjeux pourront être projetées les pistes pour le futur projet social. Ces pistes (a priori) deviendront des axes stratégiques.

• Encore trop de diagnostics passent directement du « diagnostic » à la « définition des actions » sans définir d'enjeux ni de cap pour y répondre, confondent les enjeux avec les atouts et faiblesses du territoire.

• Lors de la restitution du diagnostic de territoire sont présentés les enjeux. Ce temps peut mettre à l'épreuve les pistes du projet social. Mettre à l'épreuve c'est à dire possiblement vérifier si celles-ci font écho avec les participants.

JOUR 5 | ÉLABORATION DU PROJET SOCIAL ANALYSE DES DONNÉES PRÉPARATION DE LA RESTITUTION

Quelle méthode ?

Un enjeu est « ce qui est en jeu », c'est-à-dire littéralement « ce qui est à perdre ou à gagner »

Un enjeu peut être :

- Un acquis fragilisé, menacé, à protéger (les services à la population, le nombre de places en crèche petite enfance, le déséquilibre offre enfance et offre jeunesse au regard de la population à venir...)
- Un potentiel peu exploité, à valoriser (réhabilitation habitat,...)
- Une faiblesse ou une fragilité à améliorer (sous-équipement, fragilité d'une partie de la population...)
- Un conflit d'usage à mettre en débat ou des consensus à conforter (représentation des jeunes...)

Préparation de la restitution du diagnostic (rencontre partenaires habitants du 10 septembre 2020)

En groupe

- *Pourquoi faire ? Quel contenu ? Qu'est-ce que l'on souhaite faire ?*
- *Comment faire et facteurs de réussite ?*

Pourquoi réaliser une restitution de diagnostic

L'objectif de la restitution est de rendre compte de l'investigation réalisée, permettre à chacun de s'approprier les données, et de rendre des comptes aux gens qui ont participé. C'est la présentation des éléments forts, les marqueurs du territoire en valorisant les données froides et les données chaudes (venant des partenaires, habitants et usagers)

- **Informier** : Là où on en est sur le processus
- **Partager** : Valider le diagnostic et le faire connaître
- **Valoriser** : Le centre social et le travail réalisé

Enrichir, valider la vision du territoire

Objectif de la journée :

- Présenter le territoire et la démarche (habitants – élus – partenaires)
- Réflexion sur les enjeux du territoire pour construire les futurs axes
- Identifier les pistes du futur projet social ou tout du moins en projeter des idées
- Rassembler tous les acteurs qui ont participé aux étapes du projet social
- Impulser une dynamique en cours de démarche / l'occasion de mobiliser des habitants

C'est l'occasion d'un travail de groupe, multiple, et de récolter les idées de chacun pour le futur projet social. Certaines personnes auront du mal à définir des enjeux mais auront des idées formidables pour d'autres niveaux/parties du projet social.

Ne pas oublier un panneau sur ce qu'est un centre social et ses missions ...

DÉCLUSION

Est-ce que ma journée a répondu à ma carte du matin ?

JOUR 6 | RESTITUTION DU DIAGNOSTIC

Voir page 55.

JOURS 7 ET 8 | CHANGEMENT, SUIVI ET ÉVALUATION

L'INCLUSION

De quoi vous rappelez vous du diagnostic ?

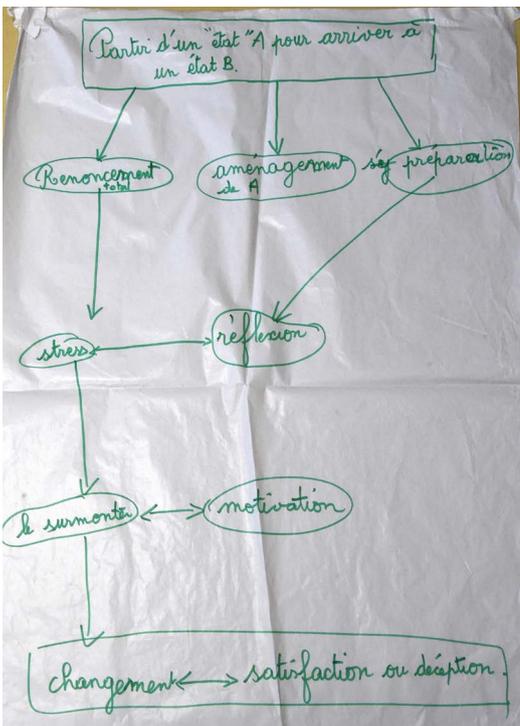
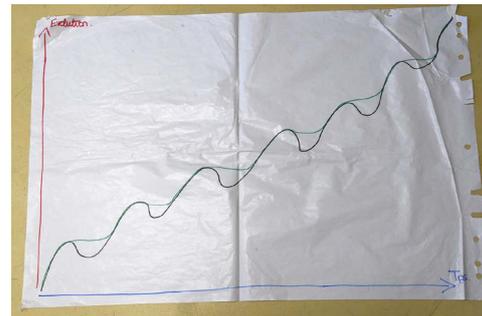
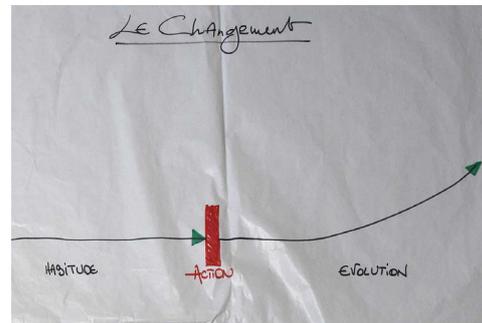
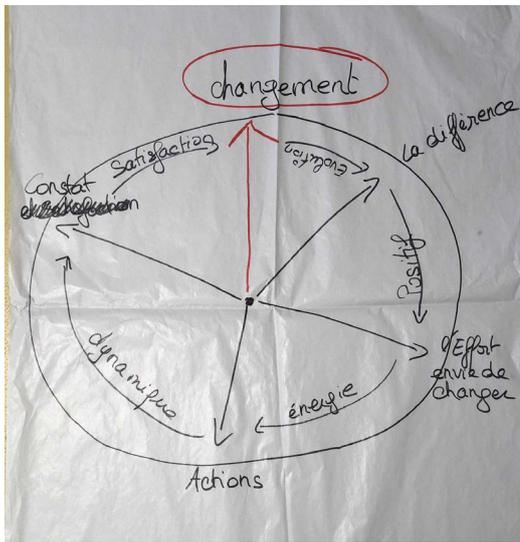
Il est proposé à chaque participant (8 permanents, 2 bénévoles et 2 personnes en stage BPJEPS) d'écrire sur des post-it différents deux éléments qu'ils retiennent du travail de diagnostic et un élément erroné. Ensuite le groupe est invité à retrouver et à classer les affirmations selon qu'elles sont vraies ou fausses.

TEMPS DE TRAVAIL/RÉFLEXION/FORMATION

Définition changement et présentation de la démarche

En schéma et en duo :

Qu'est-ce que le changement ? Comment il se manifeste ? Qu'est-ce que le mot « changement » vous évoque ?



JOURS 7 ET 8 SUITE

Une approche orientée changement est une démarche plus stratégique que celle par objectif, qui s'appuie sur la projection de changements et de transformations souhaités pour le territoire.

Elle permet de réfléchir **aux étapes successives de changement** par lesquelles il est possible de passer pour atteindre notre **vision à long terme positive et réaliste**.

Elle renforce la dynamique collective autour de la conception mais aussi autour du pilotage et de l'évaluation plus qualitative du projet en les articulant **sur le sens** de l'intervention.

Définir une vision

De quoi s'agit-il ?

La vision décrit la situation idéale à long terme que l'on aimerait voir advenir, le changement de situation auquel on veut contribuer par son action.

Elle permet de formaliser clairement la direction à donner au projet, en dépassant les contraintes et les considérations de court terme. Il s'agit également d'éviter de construire le projet uniquement autour de problèmes à résoudre, mais plutôt autour de scénarios positifs mobilisateurs.

« Une vision sans action, c'est juste un rêve. Une action sans vision, c'est juste un passe-temps. Jumelée à l'action, une vision peut changer le monde. » (J. Barker)

Chemin de changement

De quoi s'agit-il ?

Il s'agit de décrire les évolutions nécessaires pour que la vision devienne réalité. Autrement dit, définir des repères, des changements intermédiaires par lesquels passer pour cheminer vers cette vision.

Ces repères vont baliser le projet et permettre de mieux savoir si l'on avance collectivement dans le bon sens.

Point méthodologique

Les changements sont écrits sous forme d'affirmation contrairement à un objectif. Il est précis et concret, réalisable (un objectif souvent des mots « fourretout »).

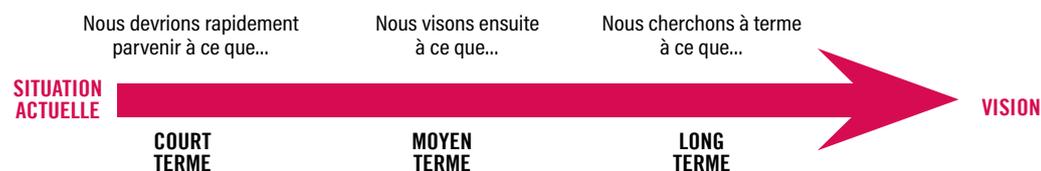
Travail réalisé par l'équipe

Quelles sont les étapes à franchir pour atteindre chacun des défis ?

Remarque : pour le projet de deux ans sont uniquement gardés les changements immédiats, à court terme, les premières étapes vers la vision.

Les changements intermédiaires serviront pour le prochain projet, et pourront être réadaptés en fonction des changements réels qui auront été obtenus à la fin de la première année.

Une flèche chronologique sur la période concernée est tracée pour ensuite y positionner les changements. Sur cette flèche plusieurs « chemins » parallèles peuvent être indiqués pour illustrer des chemins de changements différents : plusieurs chemins parallèles qui peuvent parfois se rejoindre. Ces chemins n'ont pas forcément une logique linéaire (on ne peut pas toujours prévoir comment ces changements vont s'enchaîner).



« Le chemin peut changer. On sait où on veut aller, mais le chemin dans son détail, on le connaîtra une fois qu'on l'aura parcouru. Il faut accepter d'être dans un environnement qui bouge. »

JOURS 7 ET 8 SUITE

Plan d'action : activités et stratégie + suivi et évaluation

De quoi s'agit-il ?

Il s'agit de réfléchir aux activités à développer, dans le cadre du projet, pour contribuer le mieux possible aux différents changements visés ; et à la stratégie à mettre en place pour accompagner ces changements.

Il s'agit donc de revenir sur le projet lui-même et sur sa capacité à « provoquer » les changements que l'on vise. L'exercice va donc chercher à identifier, dans le projet, les activités déjà en cours et celles qui pourraient être modifiées, ajoutées ou supprimées pour contribuer aux différents changements que l'on a définis.

Qu'est-ce que le centre social doit faire pour y arriver ? Quelles actions vont permettre de conduire les changements sur le quartier ? Dans quel ordre / chronologie mener ces activités pour qu'elles accompagnent nos chemins de changement ?

ET

Au-delà des activités, quelles évolutions envisager dans les positionnements, les habitudes de travail, le travail d'équipe, etc ? Comment le centre social doit s'organiser ? Qui va conduire les actions ? Comment ?

Il s'agit de s'interroger sur la manière dont on va pouvoir « suivre » son évolution. Qu'est ce qui nous permettra de dire que les choses ont progressivement changé ?

Le suivi des changements doit permettre de répondre à trois séries de questions :

- Qu'observe-t-on ? Quels changements se sont réellement produits ? Cela correspond-il aux chemins que nous avons envisagés ? Où se situe-t-on par rapport à notre vision de départ ?*
- Qu'est-ce qui peut expliquer ces changements (ou l'absence de changement) ? Qu'est-ce qui les a favorisés ? Qu'est-ce qui les a freinés ? Et en particulier : en quoi mon action a-t-elle été utile ?*
- Qu'est-ce que cela nous apprend ? Comment améliorer notre action ? Comment ajuster les chemins de changement ?*



b. Les habitants

Informations générales, nombres d'habitants interrogés, typologie des habitants

Population interrogée

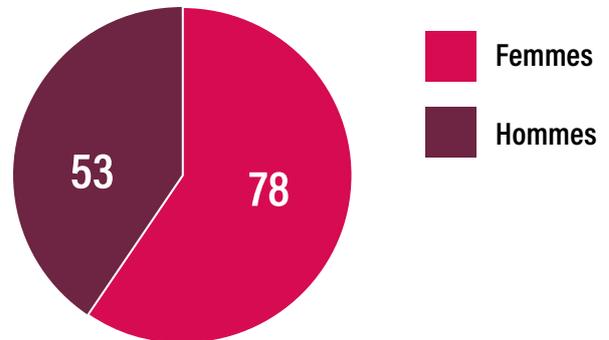
131 personnes ont au total été interrogées sur leur vécu et leurs ressentis concernant le quartier du Vert-Bois. Une première partie avec des gens « tout-venant » notamment sur l'événement Festi'ville organisé au cœur du quartier et une seconde partie avec les usagers et adhérents du Centre Socioculturel, qu'ils fréquentent régulièrement ou ponctuellement les locaux.

Les habitants du quartier et autres personnes consultées ont souvent répondu avec enthousiasme aux questions, ils étaient ravis de pouvoir exposer leur avis sur le territoire.

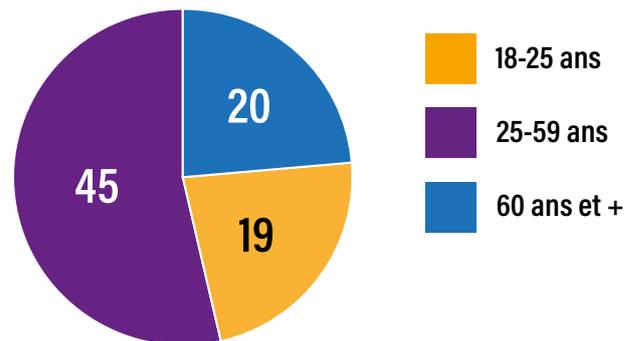
Certains distribuent les questionnaires et laissent les gens les remplir seuls, d'autres préfèrent être dans l'échange et la discussion. Certains questionnaires ont été remplis collectivement, au moment où les parents attendent leur(s) enfant(s) à la fin du CLAS ou lors des activités hebdomadaires proposées au centre par exemple.

Les données manquantes s'expliquent par la non-obligation de remplir les « informations d'identité » ainsi que par les questionnaires remplis de manière collective. Les équipes dénombraient mais ne demandaient pas systématiquement l'âge respectif de chacun, ni leur lieu d'habitation.

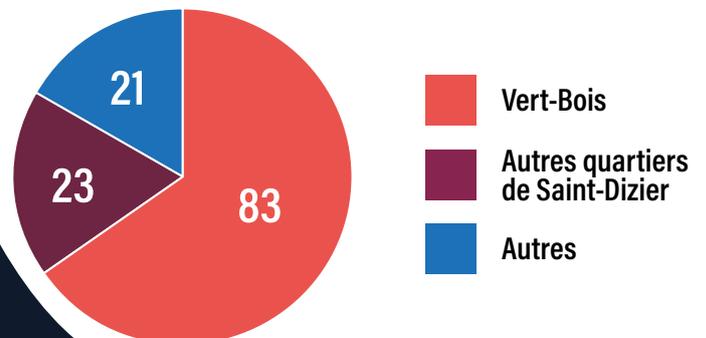
RÉPARTITION FEMMES/HOMMES INTERROGÉS



RÉPARTITION PAR TRANCHE D'ÂGE



LIEU D'HABITATION



Retour sur la parole des habitants

Les personnes interrogées, de toutes générations et qu'elles vivent ou non actuellement sur le quartier, étaient invitées à donner leur ressenti sur le territoire du Vert-Bois afin d'établir un diagnostic complet du territoire.

Les quatre interrogations étaient :

- Les événements marquants
- Les forces et atouts
- Les faiblesses
- Les améliorations souhaitées

Le questionnaire a pris deux formes différentes :

• **Un tableau** avec une case pour chaque question (cf. annexe 1). Chaque participant n'avaient pas l'obligation de remplir l'ensemble du tableau, ainsi certains cumulaient les réponses tandis que d'autres s'exprimaient peu et ne remplissaient qu'une seule case. Cette forme favorisait l'échange, un temps privilégié avec chaque personne qui souhaitait remplir le questionnaire.

• **Le jeu du D** - D pour Diagnostic et Dé (cf. annexe 2)

Cette méthode est pensée pour être plus ludique et plus rapide. Chaque participant jetait un gros dé en mousse et répondait à la question correspondante au chiffre. La question des événements marquants a été évincée, les réponses étaient très similaires lors du remplissage des questionnaires sous forme de tableau. Les trois autres ont été conservés : forces et atouts, faiblesses et améliorations souhaitées et auxquelles ont été ajoutées les suivantes :

- *Que souhaiteriez-vous que le CSC vous apporte ?*
- *Que pourriez-vous apporter au centre en tant qu'acteur ?*
- *Expression Libre.*

Ces dernières questions, nécessaires au bon déroulement du jeu mais n'étant pas dirigées vers le diagnostic du territoire, n'apparaîtront pas dans l'analyse des questionnaires. Ce jeu s'est fait de manière collective ; ainsi chaque question était abordée et chacun pouvait ajouter son point de vue.

Trois autres méthodes de récolte de la parole des habitants ont été imaginées mais n'ont pas été utilisées par manque de temps ou en raison du contexte électoral et du contexte sanitaire :

• **Les « cocottes »** : à la manière des cocottes en papier réalisées par les enfants, l'idéogramme choisi par la personne était retourné pour faire une affirmation et voir sa réaction.

Exemple : « ton quartier est sale » et noter la réaction de l'interlocuteur.

• **Les cibles** : l'idée était de mettre dans chaque cage d'escalier des immeubles du Vert-Bois des cibles afin de recueillir le sentiment des locataires sur leur quartier.

Exemple : Est-ce que vous vous sentez en sécurité dans votre quartier ? 4 niveaux sont proposés dans la cible :

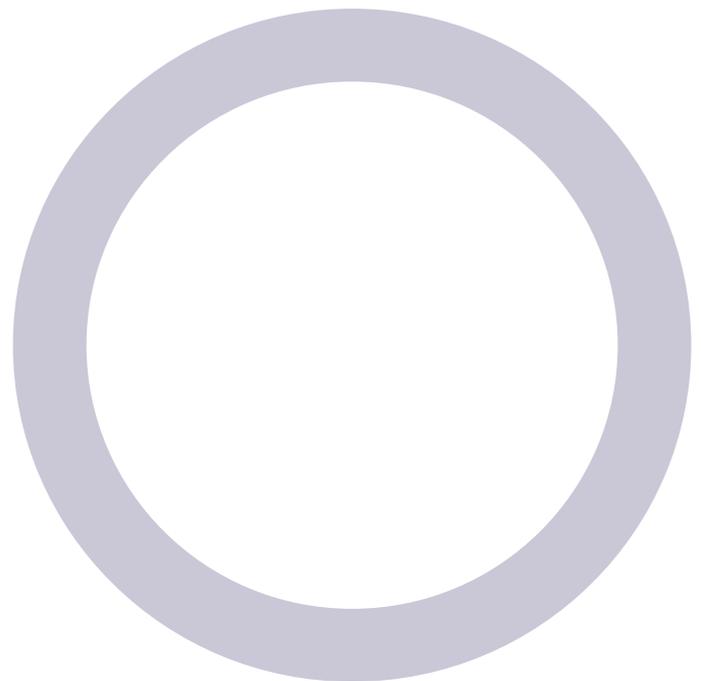
1 (cœur de cible) : sans avis,

2 : pas du tout,

3 : moyennement,

4 (extérieur de la cible) : complètement.

• **Les questions sur Facebook** : il a été envisagé de lancer les quatre questions (un item par semaine) sur la page Facebook du centre afin de toucher un maximum de personnes et donc recueillir un maximum de réponses.



Analyse de la parole des habitants

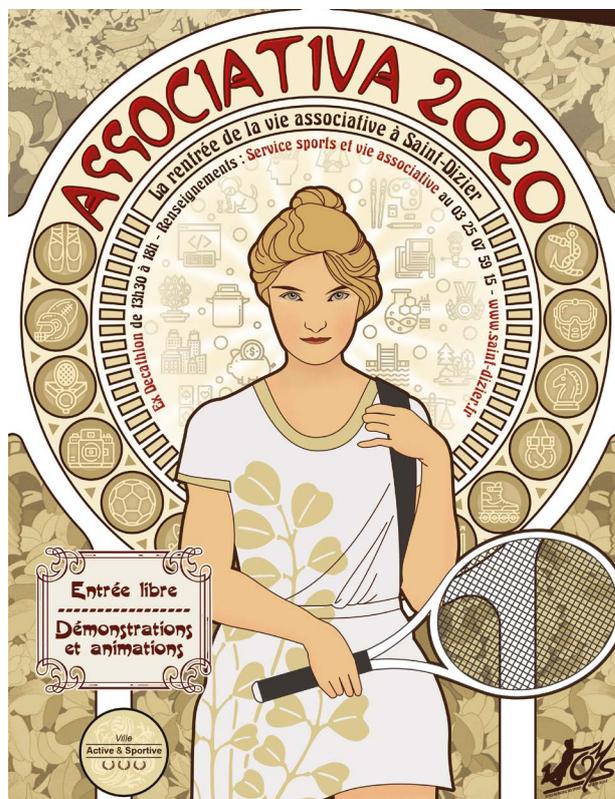
Résultats et analyses par question

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Positif ou négatif	Type d'événements	Nombre de fois mentionné
+	Événements festifs (fête des voisins, coulée verte, fêtes des familles, fête des nations, cross, quartier libre, carnaval, journée vélo, événement de l'église, Associativa)	20
+	Événements culturels (concerts, ciné plein-air, festival de rap, concours photo, conférence, ciné-débat, foire aux livres)	12
-	Disparition du centre commercial	11
+	Modification urbaine	10
+	Réveillon solidaire	4
-	Fusions du Centre Social et de la Maison des Jeunes et de la Culture	4
+	Tissu associatif	4
-	Faits divers	4
-	Modification urbaine (destruction piscine, manque d'espace extérieur pour les enfants, éloignement)	3
-	Quartier à la population vieillissante	1

En conclusion, les événements marquants relatés sont pour la plupart positifs, en effet 50 réponses parlent d'événements heureux comme les événements festifs et culturels, et la richesse du tissu associatif. Ces événements ont souvent comme point commun d'être rassembleurs, de permettre de passer des temps privilégiés ensemble et de proposer une animation qui sort de l'ordinaire.

Sur 73 personnes consultées, seulement 23 associent « événement marquant » avec un événement négatif comme la disparition du centre commercial, la fusion entre le Centre social et la MJC, les faits divers ou le vieillissement de la population. Il est à noter que la modification urbaine menée par la Ville dans le cadre du programme ANRU est perçue par 3 personnes comme non réussie. Elle est alors décrite comme un facteur d'éloignement, en effet les relogements ont parfois brisés des liens entre voisins et éloigner des services. Au contraire, ces changements dans la configuration du quartier, l'aménagement d'espaces verts ou de jeu, sont considérés comme un événement marquant positif par 10 autres personnes.



FORCES ET ATOUTS

Forces et atouts	Nombre de fois mentionné
Aménagement du territoire (sport, école, habitat)	34
Le Centre Socioculturel	26
Les espaces calmes et tranquilles	21
La mixité	21
La jeunesse	17
La fraternité	12
Les animations	12
Les associations	9
La circulation	4
Les commerces	4
Le dynamisme	1
La proximité des écoles	1



Cette question suscitait souvent beaucoup d'engouement, 162 réponses au total ont été d'ailleurs obtenues.

L'aménagement du territoire apparaît ici clairement comme un changement positif. Beaucoup de personnes le notent aujourd'hui comme une force du quartier car, en plus des 34 personnes qui le relatent directement comme un atout, s'ajoutent les 21 qui apprécient les espaces calmes et tranquilles, les 4 qui parlent de l'amélioration de la circulation et celle qui évoque la praticité de la proximité des écoles.

Le Centre Socioculturel est également un point fort du territoire. 26 personnes estiment qu'il est un atout pour le quartier. Les animations arrivent en bonne place, avec 21 interrogés qui apprécient les animations organisées et le tissu associatif du territoire.

Les habitants : leur jeunesse, leur mixité et leur fraternité regroupent 50 interrogés. Ainsi la richesse du quartier réside également dans ses habitants et leur capacité à créer du lien.

FAIBLESSES

Faiblesses	Nombre de fois mentionné
Manque de commerces de proximité et éloignement des services administratifs et associatifs	35
Pas assez d'animations (jeux pour enfants, lieu de rencontre, aménagement espace vert)	29
Délinquance et insécurité (motos, voitures, remettre des caméras)	21
Manque d'aide aux jeunes (manque de transport)	21
Réputation, clichés, connotations négatives	12
Manque de communication (manque d'information et de visibilité)	12
Chômage, précarité, perte d'habitants	7
Quartier trop vaste ou trop petit	3
Quartier triste	2
Trop de bâtiments	2
Radicalisation religieuse	1
Saleté	1
Fusion	1
Manque de médecins	1
Manque de mixité	1

La question des faiblesses suscite également beaucoup de réponses différentes, au total 149 avis sont recueillis.

En premier lieu, les habitants du quartier et autres personnes consultées (35) déplorent le manque de commerces et services de proximité. En effet, beaucoup d'habitants ne disposent pas de moyen de transport. Ainsi, s'approvisionner devient compliqué et répondre aux sollicitations des services administratifs également. La vie de quartier que proposent ces petites boutiques mais aussi le réseau associatif manquent aux occupants du territoire.

Le manque d'animations se place en deuxième position avec 29 personnes qui le soulignent. Cette faiblesse est donc importante même si elle est modérée par les réponses à la question des atouts du quartier qui laissent penser que les animations étaient appréciées et suffisamment nombreuses.

La question de la délinquance et de l'insécurité est aussi soulevée par 21 personnes. Elles estiment que la délinquance et le sentiment d'insécurité nuisent au territoire. Ces réponses peuvent être reliées au manque d'aides destinées aux jeunes du quartier, que le même nombre d'interrogés pointent du doigt.

Ensuite les personnes consultées évoquent l'image négative du quartier. Effectivement le quartier du Vert-Bois souffre d'une mauvaise réputation. Dans l'imaginaire collectif c'est toujours sur ce territoire que se concentrent les faits de délinquance de la ville, il faut y faire attention à son véhicule, ne pas sortir après une certaine heure. Hors, aujourd'hui, les délits y sont moins nombreux. Ainsi cette réputation et ces clichés doivent s'estomper petit à petit grâce à une communication valorisante sur ce qu'il se passe dans le quartier et une meilleure information de l'offre proposée aux habitants (ce que 12 personnes interrogées pointent comme une faiblesse à l'heure actuelle).

Le dernier item ayant rassemblé (7 personnes) est le taux de chômage, la précarité et la perte d'habitants sur le territoire. Les habitants subissent le manque de travail à Saint-Dizier, parfois la violence de situations très précaires, ainsi certains, notamment les jeunes, font le choix de quitter le territoire pour améliorer leur situation.

AMÉLIORATIONS SOUHAITÉES

Améliorations	Nombre de fois mentionné
Animations, lieux de vivre ensemble	60
Commerces, services	28
Espaces verts	12
Amélioration de l'habitat avec implication des habitants	10
Amélioration du Centre Socioculturel	7
Solidarité, vivre ensemble	5
Sécurité	5
Plus d'équipements	4
Aide aux démarches	3
Quartier triste	2
Trop de bâtiments	2
Travail	1
Propreté	1

Les habitants du Vert-Bois et autres interrogés sont majoritairement (60) en demande de plus de temps partagés collectivement. Les animations et lieux de vivre ensemble sont la première réponse apportée lorsqu'on leur demande « *que souhaiteriez-vous améliorer dans votre quartier ?* ». Ces consultés qui jugent la mixité et la fraternité des habitants comme un atout de ce territoire souhaiteraient pouvoir se réunir davantage et s'amuser en groupe.

Le deuxième souhait, qui rassemble 28 personnes, réside dans la multiplication des commerces et services de proximité. Marquée comme une faiblesse notable du territoire, l'absence de petits commerces est également une des améliorations vivement attendues par la population consultée. Des services administratifs sont aussi réclamés. On note que 3 personnes souhaiteraient pouvoir, aussi, trouver de l'aide pour les démarches à accomplir (pour trouver du travail, pour ouvrir des droits...) à proximité de chez elles.

Les habitants attendent encore des améliorations de leur cadre de vie (leur habitat, les espaces verts, les équipements et l'aménagement, trop de bâtiments, la tristesse du quartier) regroupent tout de même 30 personnes. Certains d'entre eux soulignent que ces changements doivent être réalisés après consultation de la population, ils souhaitent être impliqués dans la transformation de leur lieu de vie.

L'évolution du Centre Socioculturel est évoquée par 7 personnes interrogées, ainsi la structure semble importante au regard des habitants qui souhaitent que ce lieu central prenne tout sa place dans la vie du quartier.

La solidarité et le vivre ensemble notés comme des atouts certains du territoire restent des points à améliorer pour 5 des personnes consultées et le même nombre de personnes attend une amélioration de la sécurité dans le quartier (l'insécurité apparaissait comme une faiblesse du territoire).

Synthèse de l'investigation auprès des habitants

Ressortent de ces réponses plusieurs points importants susceptibles de guider l'équipe dans le diagnostic du territoire.

En premier lieu, **la population interrogée a su trouver nombre de forces et atouts à ce territoire malgré la mauvaise image qui continue de circuler à propos du Vert-Bois.** Elle indique également que ce quartier est marqué par des événements qui sont le plus souvent positifs, heureux, festifs et rassembleurs. Il semble malgré tout que beaucoup souhaitent retrouver davantage d'animations, en effet beaucoup des événements marquants cités n'ont plus lieu ou ont été délocalisés.

L'amélioration du Centre Socioculturel sollicitée dans les changements **souhaités sur le quartier, va également dans ce sens. Lieu de vie, de solidarité et d'épanouissement, celui-ci se doit de devenir un point de rassemblement,** d'organiser de grands événements ouverts à tous pour faciliter et encourager les échanges entre voisins, entre habitants du quartier et de la ville mais aussi entre parents et enfants.

L'absence de commerces et services de proximité apparaît comme une faiblesse du quartier. Le Centre Socioculturel pourrait en partenariat avec différentes institutions ou associations travailler particulièrement sur le développement de ces axes. Dans le passé, des permanences de la Caisse d'Allocations Familiales se tenaient dans les locaux du centre. Sur ce modèle d'autres services pourraient également être délocalisés pour atteindre et aider les habitants peu mobiles du quartier afin qu'ils ne se sentent pas délaissés par les services de l'État ou municipaux.

La sécurité se veut également être une préoccupation principale des personnes interrogées ; une préoccupation à mettre en lien avec la jeunesse du quartier.

En favorisant le lien intergénérationnel, en proposant des activités sous-tendues par des objectifs d'ouverture, de restauration de l'estime de soi aux jeunes, le Centre Socioculturel peut apporter sa part d'amélioration concernant le sentiment d'insécurité ressenti au sein du quartier. En effet, on peut espérer que plus la jeunesse participe à des activités collectives qui véhiculent des valeurs de respect, d'ouverture, d'entraide, plus elle sera bienveillante envers l'autre. Le centre peut également proposer des services dédiés aux jeunes dans ses locaux afin qu'ils se sentent concernés par le service public et les dispositifs d'accompagnement.

Beaucoup de consultés insistent également sur **les effets positifs de la transformation urbaine et souhaitent qu'elle se poursuive. Les améliorations sont notables mais les habitants attendent d'être sollicités pour renouveler leur cadre de vie, pour s'approprier pleinement leur espace de vie.**

À travers toutes ces réponses, la population montre une envie prégnante d'améliorer sa qualité de vie. Tous veulent se sentir mieux dans leur quartier et que ce territoire soit reconnu pour la richesse qu'engendrent sa mixité et sa fraternité et non plus pour l'insécurité qui a pu y régner par le passé.

c. Les partenaires

Réunion du lundi 2 mars 2020

Suite à la 1^{re} réunion d'échanges du 8 novembre 2019, amorçant la concertation autour du projet social, un nouveau temps d'échanges et de travail collaboratif et participatif a été organisée le lundi 2 mars 2020, à 17h, conviant les responsables d'associations ainsi que les institutionnels.

Vingt-trois personnes ont répondu présentes (associations, institutionnels, élus, services municipaux et intercommunaux). En premier lieu, chaque participant est invité à prendre place dans la pièce configurée différemment d'une salle habituelle. En effet, les chaises sont disposées en rond au milieu de la salle, chaque personne y prend place et se présente à tour de rôle. Ensuite, les objectifs de cette réunion sont précisés :

- récolter leurs paroles en tant que partenaires,
- permettre leurs implications dans la définition des axes prioritaires de travail du projet social,
- faciliter la rencontre entre les partenaires institutionnels et associatifs.

Puis, chaque personne a été invitée à se ranger par ordre alphabétique en utilisant la première lettre du nom de la structure qu'il représente.

Ainsi, trois groupes sont constitués et prennent place dans les trois espaces conçus dans la salle, accompagnés par un membre du personnel de la structure. Dans chacun de ces espaces, des chaises sont disposées devant un tableau.

L'INCLUSION

Un moment d'inclusion est proposé. Un document est distribué à chaque personne où il leur est demandé de se définir « en tant que professionnel/responsable, si vous étiez :

un objet / Un animal / un lieu
/ Un métier » Dix minutes leur sont accordées pour le compléter. Ce délai passé, chaque personne présente et explique ses choix à son groupe, ce qui permet à chacun de « briser la glace » et de partager un moment de vérité.

Le questionnaire ayant servi de base pour toute la méthodologie de sondage des habitants, les mêmes questions sont utilisées. Chaque groupe est ainsi amené à réfléchir sur :

- 1 - les atouts et faiblesses du quartier,
- 2 - les améliorations souhaitées par les habitants,
- 3 - la vocation du Centre Socioculturel et l'offre à proposer aux habitants,
- 4 - vos propositions de collaboration avec le centre socioculturel.

Chacun de ces thèmes est déjà auparavant noté sur les feuilles de paper-board où le membre du personnel note les réflexions de chacun. Toutes les 10 minutes, le groupe a changé de sujet.

DÉCLUSION

Il est demandé à chaque participant de noter sur un post-it (durée 15 min.) :

1. *Que retenez-vous de ce temps de travail ?*
2. *Quelles sont vos attentes pour la suite ?*

Cette réunion, qui a duré 1h45, fût un vrai temps d'échange, d'écoute, de partage et très riche en idées et réflexions. Toutes les personnes présentes ont signifié leur enthousiasme pour ce type de réunion et que le temps avait passé très vite.

Retours des partenaires

Lors de cette rencontre 23 personnes étaient présentes, les trois groupes une fois formés ont travaillé sur les questions citées précédemment :

- Les forces et atouts du quartier
- Les faiblesses du quartier
- Les améliorations souhaitées (du point de vue des habitants)

Au vu de ces retours, **les équipements de proximité (écoles, terrains sportifs, habitat) ainsi que le Centre Socioculturel sont considérés comme de véritables atouts pour les partenaires.** Cela peut s'expliquer par le travail de l'équipe du Centre Socioculturel de s'ouvrir et proposer aux partenaires des projets ou des temps d'animations ouverts à tous.

FORCES ET ATOUS

Forces et atouts	Nombre de fois mentionné
Aménagement du territoire (sport, école, habitat)	12
Le Centre Socioculturel	10
La mixité	5
Les commerces	2
Les espaces calmes et tranquilles	2
La jeunesse	2
La fraternité	1
Les animations	1
Les associations	1
La circulation	1
Le dynamisme	0
La proximité des écoles	0

FAIBLESSES

Faiblesses	Nombre de fois mentionné
Manque de commerces de proximité et éloignement des services administratifs et associatifs	12
Réputation, clichés, connotations négatives	7
Pas assez d'animations (jeux pour enfants, lieu de rencontre, aménagement espaces verts)	6
Manque d'aide aux jeunes (manque de transport)	5
Délinquance et insécurité (motos, voitures, remettre des caméras)	4
Manque de communication (manque d'information et de visibilité)	4
Chômage, précarité, perte d'habitants	2
Quartier triste	2
Trop de bâtiments	2
Manque de médecins	2
Saleté	1
Fusion	0
Manque de mixité	0
Quartier trop vaste ou trop petit	0
Manque de mixité	0

AMÉLIORATIONS SOUHAITÉES

Améliorations	Nombre de fois mentionné
Commerces, services	15
Animations, lieux de vivre ensemble	8
Espaces verts	8
Plus d'équipements	4
Faciliter les échanges inter-quartiers	3
Amélioration de l'habitat avec implication des habitants	2
Sécurité	2
Solidarité, vivre ensemble	1
Travail	1
Propreté	1
Aide aux démarches	0
Quartier triste	0
Trop de bâtiments	0
Amélioration du Centre Socioculturel	0

d. Définition des enjeux

Le temps de la récolte des données terminé, l'équipe a compilé tous ces éléments et a défini des enjeux prioritaires.

Comparatifs des retours des habitants et partenaires, les tableaux ci-dessous permettent de comprendre la priorisation des atouts/forces du quartier, de ses faiblesses et des améliorations souhaitées selon les catégories de personnes interrogées.

FORCES ET ATOUTS

Forces et atouts	Priorisation habitants	Priorisation partenaires
Aménagement du territoire (sport, école, habitat)	1	1
Le Centre Socioculturel	2	2
Les espaces calmes et tranquilles	3	4
La mixité	4	3
La jeunesse	5	2
La fraternité	6	5
Les animations	7	5
Les associations	8	5
La circulation	9	5
Les commerces	10	4
Le dynamisme	11	6
La proximité des écoles	12	6

FAIBLESSES

Faiblesses	Priorisation habitants	Priorisation partenaires
Manque de commerces de proximité et éloignement des services administratifs et associatifs	1	1
Pas assez d'animations (jeux pour enfants, lieux de rencontre, aménagement espaces verts)	2	3
Délinquance et insécurité (motos, voitures, remettre des caméras)	3	5
Manque d'aide aux jeunes (manque de transport)	3	4
Réputation, clichés, connotations négatives	4	2
Manque de communication (manque d'information et de visibilité)	4	5
Chômage, précarité, perte d'habitants	5	6
Quartier trop vaste ou trop petit	6	8
Quartier triste	7	6
Trop de bâtiments	7	6
Radicalisation religieuse	8	8
Saleté	8	7
Fusion	8	8
Manque de médecins	8	6
Manque de mixité	8	8

AMÉLIORATIONS SOUHAITÉES

Améliorations	Priorisation habitants	Priorisation partenaires
Animations, lieux de vivre ensemble	1	2
Commerces, services	2	1
Espaces verts	3	2
Amélioration de l'habitat avec implication des habitants	4	4
Amélioration du centre socioculturel	5	6
Solidarité, vivre ensemble	6	5
Sécurité	6	4
Plus d'équipements	7	3
Aide aux démarches	8	6
Quartier triste	9	6
Trop de bâtiments	9	6
Travail	10	5
Propreté	10	5

Ces tableaux récapitulatifs des données des habitants permettent de constater la concordance dans la priorisation des données collectées. En effet, les différences constatées à la marge ont facilité la **définition des enjeux suivants. Ce qui est à souligner, est la vision très proche du quartier des partenaires du Centre Socioculturel en rapport à celle des habitants.**

Les enjeux

- Isolement des personnes :

Cet enjeu, même s'il n'apparaît pas clairement, vient de trois constats :

- Le premier, le chiffre très élevé de foyers composés d'une personne, 47%, ce qui peut suggérer un grand nombre de personnes rencontrant peu de monde au quotidien.
- Les retours des habitants lors de moment informel, lors de la distribution des masques post confinement, un grand nombre de visiteurs a évoqué le peu de contact lors de cette période particulière. Cela s'est aussi ressenti par le besoin d'échanger avec les agents du centre à cette occasion.
- Le manque d'animations qui peut là aussi favoriser le repli sur soi et surtout ne pas faciliter la rencontre entre habitants.

- La cohésion sociale (besoins des habitants) :

Cet enjeu est mis en évidence par le manque d'échanges entre les habitants. En effet, le manque de commerces ou de services de proximité, d'animations (jeux pour enfants,...) véritables lieux de rencontre et de vie à l'échelle d'un quartier, la sensation d'une délinquance importante malgré les chiffres d'intervention de la police en baisse, ne facilitent pas une cohésion intergénérationnelle et/ou culturelle. Une partie de la population se trouve stigmatisée.

- Accès aux services de proximité :

Cet enjeu a été le plus simple à définir, la fermeture du centre commercial, véritable poumon à une certaine époque pour le quartier, ainsi que le manque de services de proximité ne font qu'accentuer cette sensation par les habitants. Pour preuve, ce sujet arrive en première position dans les faiblesses du quartier ainsi que dans les éléments à améliorer.

- L'image du quartier :

Le quartier du Vert-Bois « traîne » encore une image d'un quartier où il ne fait pas bon vivre, pour preuve dans les faiblesses du quartier l'insécurité arrive en 3^e position. De plus, si un gros travail de réhabilitation a déjà été effectué, les travaux en cours de réalisation n'améliorent pas cette image. A contrario, les habitants sollicités pour donner leur avis sur le quartier mettent en avant les structures existantes dans le quartier, écoles, collèges, Centre Socioculturel.

- Les échanges du quartier vers la ville et de la ville vers le quartier :

- Tel que mis en avant dans l'enquête par les habitants, le manque d'animations et/ou de commerces de proximité ne donne que très peu d'occasions aux personnes de l'extérieur à se rendre dans le quartier du Vert-Bois.
- Cependant, les habitants du quartier ne se rendent que très peu dans les autres quartiers de la ville. Pour exemple, lors d'une sortie au Lac du Der mise en place à l'été 2019, plusieurs familles participantes ont fait constater à la référente familles qu'elles n'avaient pas pour habitude de s'y rendre en autonomie.

Pour corroborer ce manque d'échanges, beaucoup d'enfants et d'adolescents inscrits aux activités du Centre Socioculturel ne se rendent dans les équipements de la ville (musée, médiathèque, salle des Fuseaux,...) qu'à l'occasion de sorties organisées par les animateurs du centre. Certaines femmes du quartier ne connaissent aucun de ces équipements.

- Bien vivre dans le quartier (accueil, participation des habitants)

- Les nombreuses faiblesses et les multiples points à améliorer, le sentiment d'insécurité mettent en évidence un mal être certain des habitants à vivre dans le quartier. Cet enjeu répond pleinement aux objectifs d'un centre socioculturel c'est-à-dire :

« Le Centre social et socioculturel entend être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire. »³

Le Centre Socioculturel souhaite être le point de départ des actions mises en place sur le territoire du quartier du Vert-Bois. Pour se faire, son objectif est de rendre les habitants de tout âge acteurs de leur quotidien pour ainsi les faire devenir les promoteurs d'un quartier en plein changement, qu'il soit structurel (par le projet ANRU) ou sociétal.

³ Charte des centres sociaux et socioculturels de France 17-18 juin 2000



e. Restitution du diagnostic (jeudi 10 septembre 2020)

Après tout le travail de diagnostic et d'analyse, est venu le temps de la restitution : de rendre des comptes aux personnes qui ont participé.

Pourquoi réaliser une restitution du diagnostic ?

L'objectif de la restitution est de faire un état des lieux de l'investigation réalisée, présenter le travail de diagnostic et l'analyse et ainsi permettre à chacun de s'approprier les données et mettre en avant les enjeux à transformer en axes pour le projet social.

Cette restitution, l'équipe l'a voulu participative, ludique et communicative. L'équipe souhaite informer les habitants, les adhérents et les partenaires de là où nous en sommes dans le processus. Mais aussi partager et valider un diagnostic en le faisant connaître à tous et ainsi valoriser le Centre Socioculturel et le travail accompli.

Déroulement de la restitution

Accueil des personnes : les habitants, les adhérents et les partenaires sont invités à participer. Pour respecter les règles sanitaires la restitution s'est faite par groupe de dix personnes maximum. Chaque participant avait la possibilité de s'inscrire sur le créneau horaire de son choix. L'objectif pour l'équipe était de créer des groupes hétérogènes : partenaires, habitants.

La structure est dotée de nombreux espaces, c'est pourquoi l'équipe a choisi d'investir l'ensemble du bâtiment.

Les participants étaient accueillis dans l'entrée du Centre Socioculturel. Le groupe était ensuite pris en charge par un animateur qui proposait un parcours de découverte du diagnostic par le biais d'un jeu de piste. À l'aide d'une feuille de route, les membres du groupe devaient répondre à une trentaine de questions réparties en trois thèmes :

- Connaissance du quartier
- Connaissance du Centre Socioculturel
- Éléments de diagnostic.

Pour finir, le groupe se réunissait dans le hall pour découvrir les réponses. Le dernier temps de cette journée s'est déroulé dans la salle de spectacles où la référente familles et l'intervenant d'Accolades proposaient aux participants de prioriser l'action du Centre socioculturel pour les prochaines années.

Pour se faire, les enjeux issus de l'analyse de la parole des habitants, des partenaires et des données chiffrées sur le quartier, ont été dévoilés. Les participants étaient invités par le biais de gommettes à donner leurs priorités pour le quartier, puis de répondre à deux questions :

- *Quels sont les défis de notre quartier ?*
- *Avez-vous des idées pour répondre à cela ?*



Résultat du vote sur priorisation des enjeux

Après le vote par les participants les résultats sont les suivants :

1. L'isolement des personnes (52 points)
2. Bien vivre dans le quartier (50 points)
3. L'image du quartier (44 points)
4. Accès aux services de proximité (39 points)
5. La cohésion sociale (28 points)
6. Les échanges inter-quartiers (28 points)

Méthode : définition des actions à mener pour répondre aux enjeux.

L'approche orientée changement

La mise en commun du recensement de la parole des habitants, des partenaires et des données froides récoltées a permis de définir des enjeux pour le territoire d'intervention du Centre Socioculturel : le quartier du Vert-Bois.

Pour la définition des actions à mener, l'équipe du Centre Socioculturel a utilisé sur les conseils de l'intervenant de la Scop Accolades : **l'approche orientée changement.**

Pourquoi se tourner vers les approches orientées changement ?

- Pour aborder, de façon réaliste, **l'évaluation de l'impact de programmes complexes ;**
- Pour **revenir aux finalités profondes de son action.** Les programmes ont souvent des objectifs assez techniques (ex. : renforcer les capacités de tel acteur). Les approches orientées

changement poussent à formaliser davantage la raison d'être de ces actions, les changements que l'on en attend concrètement et leurs finalités stratégiques à long terme ;

- Pour **mieux préciser le rôle de chacun**, et la manière de suivre ensemble les effets des actions communes.

Passer de l'action à l'acteur : changement de perspective ?

Les approches orientées changement véhiculent une conviction : **les acteurs sont le fondement du changement social et de sa pérennité.**

Si un contexte évolue, c'est d'abord parce que les acteurs eux-mêmes (personnes, groupes, organisations, institutions, réseaux...) évoluent : dans leur mentalité, leurs comportements, leurs façons de travailler, leurs relations entre eux... Et ce sont ces évolutions chez (ou entre) les acteurs qui garantissent la durabilité des changements du contexte.

Prendre en compte ces évolutions d'acteurs, et tenter d'agir sur elles, est donc une priorité. Ce point de départ implique de transformer la manière de penser les projets :

- Dans le *diagnostic* de départ, en mettant l'accent sur une analyse approfondie des acteurs : leur influence respective, leurs relations...
- Dans la *planification* des activités, en la concevant comme une contribution spécifique au changement, aux côtés d'autres acteurs ;
- Dans la *suivi-évaluation*, en se concentrant sur les changements advenus plutôt que les simples résultats de nos actions.





En quoi consistent les approches orientées changement ?

Il n'y a pas UNE approche par le changement, mais une diversité de méthodes et, surtout, une créativité à développer pour bâtir SA propre méthode.

Cela dit, on peut retrouver un tronc commun dans toutes ces démarches :

- **Fixer un cap : l'horizon vers lequel on veut aller, à long terme**

Amener un groupe (ex. : des partenaires) à se projeter dans le futur, pour définir une vision commune du changement souhaité par les différents acteurs de ce groupe. Définir ensemble la situation idéale à laquelle ils aspirent et pour laquelle ils souhaitent unir leurs forces.

Cette vision du changement est mise à l'épreuve d'une analyse du contexte tel qu'il est aujourd'hui : les facteurs positifs sur lesquels on pourra s'appuyer pour faire changer les choses, et les facteurs négatifs avec lesquels il faudra composer – ou qu'il faudra faire évoluer favorablement. L'analyse des acteurs et de leurs relations constitue alors une phase clé.

- **Tracer des chemins pour aller vers la vision**

Il s'agit d'identifier les « chemins » **pour aller vers la vision**. Chaque chemin est un ensemble de conditions nécessaires pour que la vision se réalise. Une possibilité est de décrire les évolutions graduelles envisagées pour chaque acteur du contexte. On a ainsi différents chemins qui convergent vers la vision.

On réfléchit ensuite **à la contribution du programme à ces différents chemins**, c'est-à-dire à la manière dont il pourra influencer sur ces conditions nécessaires, au regard de ses capacités.

- **Suivre et réajuster notre chemin**

Les deux étapes précédentes consistaient à se projeter dans le futur, à décrire la façon dont le changement devrait se produire selon notre entendement. Il s'agit à présent de suivre l'évolution réelle du contexte, au fil du temps.

Pour cela, on peut se référer à des **indices** qui permettront de suivre l'évolution des différents changements identifiés, mais aussi prendre en compte des changements imprévus. Ce suivi permet d'adapter les contours de son intervention et d'ajuster les chemins de changement au vu de la réalité.

Ces différentes étapes n'ont de sens que si elles s'effectuent de façon collective.

En quoi les approches orientées changement différentes des méthodes utilisées communément ?

- **Elles s'affranchissent de la linéarité.** En effet, lorsque l'on se projette à long terme, on ne peut pas raisonner de façon mécanique (« si nous faisons ceci, alors il se passera cela »). Les approches orientées changement intègrent l'incertitude : les chemins de changement ne sont pas construits dans une logique de liens de cause à effet, et les outils de planification et suivi-évaluation facilitent la prise en compte de l'imprévu au fur et à mesure.

- **Elles amènent à se décentrer de son projet** pour regarder plus largement l'évolution du contexte où l'on intervient et dans lequel on n'est qu'une pièce du puzzle (le projet n'est pas nécessairement le principal moteur du changement). Le point de départ de l'évaluation est donc le changement, et non le programme.

- **Elles permettent une mise en perspective stratégique.** Les approches orientées changement ne remplacent par la gestion de projet effectuée à l'aide du cadre logique. Elles la complètent sur l'analyse du changement, avec une perspective de long terme et un cadre facilitant davantage l'apprentissage.



V. **LES ENJEUX**
LES ORIENTATIONS
PRIORITAIRES

1. PARTENARIAT

	Actions	Changement sur 2 ans	Vision sur 5 ans et plus
1	Organisation par l'équipe du Centre Socioculturel d'un forum des partenaires intervenant sur le champ de l'animation	Les agents du Centre Socioculturel connaissent les missions des partenaires du territoire ; ils peuvent ainsi orienter le public correctement	Le Centre Socioculturel est reconnu par les partenaires comme l'acteur principal de l'Animation de la Vie Sociale de la ville de Saint-Dizier. Il est identifié comme le point de départ et/ou l'initiateur de projet innovant par les partenaires. Le CSC est un lieu ressource pour les partenaires du territoire intervenant sur les champs de l'enfance, de la jeunesse, de la famille et plus largement du social
2	Établissement d'une liste rassemblant les partenaires du CSC suivant leur champ d'intervention		
3	Partage d'actualités via les réseaux sociaux	Le Centre Socioculturel travaille avec la moitié des acteurs de la Ville	
4	Organisation de projets partenariaux		
5	Organisation de journées portes ouvertes	Les partenaires ont compris ce que sont l'animation de la vie sociale et les missions d'un centre socioculturel	
Évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place du forum nombre de participants (partenaires/ habitants) - Nombre de partages sur les réseaux sociaux/nombre de vues - Nombre de projets communs mis en place en partenariat - Création d'une liste recensant les partenaires, utilisation de la liste par les agents du CSC - Organisation de journées portes ouvertes, fréquentation, évolution du nombre d'inscrits et nouvelles inscriptions 		

2. BESOINS DES HABITANTS

	Actions	Changement sur 2 ans	Vision sur 5 ans et plus
1	Organisation de temps de rencontre avec les habitants dans les lieux de vie du quartier (écoles, pieds d'immeuble,...)	Les habitants expriment leurs besoins librement et sont écoutés par des professionnels qualifiés	Les habitants du Vert-Bois seront impliqués dans la vie de leur quartier. Ils seront acteurs de leur territoire. Leurs paroles et idées seront au centre des projets mis en place
2	Création d'outils facilitant la parole des habitants		
3	Réalisation effective de quelques projets répondant aux besoins exprimés (la première fois par les agents du Centre, puis par les habitants)	Les besoins recensés sont transformés en action	
4	Organisation d'actions d'envergure à destination des adolescents pour identifier leurs besoins, leurs attentes		
Évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de projets réalisés à la demande des habitants • Nombre de projets réalisés par les habitants • Besoins exprimés par les habitants • Nombre de personnes avec lesquelles les agents ont échangé • Satisfaction des personnes ayant proposé des projets exprimant leurs besoins 		



3. ISOLEMENT

	Actions	Changement sur 2 ans	Vision sur 5 ans et plus
1	Recensement auprès des partenaires et associations : CAF, CCAS, restos du cœur, ...	Les agents du Centre Socioculturel ont identifiés les personnes isolées du quartier	Les habitants du quartier du Vert-bois connaissent le Centre Socioculturel ; ils s'y rendent pour y trouver une oreille attentive ou rompre leur isolement quotidien.
2	Observation et écoute des échanges entre habitants du quartier pour identifier les personnes isolées		
3	Accroissement du nombre d'activités proposées par le centre socioculturel pour faciliter la venue du plus grand nombre		
4	Utilisation des moyens de communication (réseaux sociaux, téléphone,...) pour communiquer avec les personnes recensées	Les contacts sont établis suite au recensement des habitants	
5	Organisation de petits-déjeuners aux pieds des immeubles		
6	Participation active à des temps de regroupement de personnes habitant le quartier (fête des voisins)		
7	Mise en place d'un accès numérique au Centre Socioculturel	Des actions/activités sont créées pour mobiliser le public isolé du quartier	
8	Organisation de moments conviviaux et incitation des habitants du quartier à venir avec un de leur voisin		
9	Création d'outils de communication permettant de sensibiliser le plus grand nombre		
Évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'outils de recensement de la participation des habitants utilisables par les agents du Centre et les animateurs d'activités - Évolution du nombre d'habitants participant aux activités mises en place par le Centre nouvelle habitude : recensement de la raison de la venue de habitants, comment ont-ils connu le CSC, par qui ? 		

4. IMAGE DU QUARTIER

	Actions	Changement sur 2 ans	Vision sur 5 ans et plus
1	Achat d'un véhicule pour se rendre à l'extérieur du quartier	Des actions du CSC sont organisées dans d'autres quartiers de la ville	Le quartier du Vert-Bois est un quartier ouvert à tous ; les habitants n'hésitent plus à fréquenter également les animations proposées à l'extérieur du quartier. Ils sont force de propositions ; ils sont les premiers à promouvoir leur quartier
2	Organisation de maraudes dans la ville de Saint-Dizier par les agents du Centre Socioculturel pour faciliter la rencontre d'habitants de la Ville		
3	Élaboration d'un calendrier d'animations organisées par le Centre Socioculturel dans différents quartiers de la ville (randonnée, activités sportives, jeux...)		
4	Mise en place d'animations à l'extérieur du Centre dans le quartier : - parvis : concerts, investir le terrain de sport extérieur, grandes manifestations, animations sportives - pieds d'immeubles : animations sportives...	Investissement de différents espaces du quartier pour rencontrer un plus grand nombre d'habitants	
5	Création de portraits d'habitants (visages et témoignages) en grand format pour promouvoir la rénovation urbaine	Connaissance par les habitants des changements structurels du quartier	
6	Forum/débat intergénérationnel pour faciliter l'expression et la rencontre de chacun. Les thèmes seront choisis selon l'actualité		
7	Participation des habitants à la réflexion de rénovation du bâtiment du centre socioculturel		
8	Organisation de temps de rencontres entre les services de police et les habitants	Les missions de la police soit reconnues par la population	
9	Organisation d'animations culturelles pour faciliter l'ouverture du quartier, et ainsi faire venir à l'occasion de ces évènements des personnes de l'extérieur	Les animations culturelles sont adaptées aux envies des habitants	
10	Création de commissions ouvertes, réunions d'habitants dans le but de recueillir les envies, les besoins, les idées (poste adulte relais, maison du projet, conseil citoyen)		
Évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions culturelles organisées, de personnes accueillies (nouvelles et habituées), provenance des personnes (Vert-Bois ou autres quartiers) - Propositions des actions culturelles par les habitants - Implication des habitants dans l'organisation de ces actions - Satisfaction des habitants organisateurs et participants aux actions - Création d'un document distribué à chaque occasion aux participants pour avoir leur avis sur la qualité du spectacle, de l'activité, si l'espace utilisé était adapté, leur provenance, leur satisfaction, leur intention ou non de participer à nouveau à une action organisée par le CSC, leur éventuelle proposition. 		

5. ACCUEIL

	Actions	Changement sur 2 ans	Vision sur 5 ans et plus
1	Formation du personnel à la posture d'accueil (fonction accueil CAF)	Le Centre Socioculturel est reconnu comme un lieu d'écoute où bénévoles et professionnels portent une oreille attentive aux habitants	<p>Le Centre Socioculturel est devenu un foyer d'initiatives portées par les habitants, capable de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population du Vert-Bois.</p> <p>Les permanences réalisées par les partenaires ont un réel impact sur le quotidien des habitants du quartier ; le Centre Socioculturel est devenu un lieu de ressources où les questions du public accueilli ne restent pas sans réponse.</p>
2	Création d'un espace dédié à l'accueil des habitants et/ou partenaires	Un espace convivial, ouvert à tous, dédié à l'accueil des habitants, est créé. Ils peuvent s'y rencontrer, échanger et y sont accueillis par les agents du Centre Socioculturel	
3	Mise en place d'un espace lecture (abonnement à différents journaux, espace bibliothèque en partenariat avec la médiathèque, ...)		
4	Création de permanences facilitant l'accès aux droits des habitants (Point Relais Caf, Mission Locale, ...)	Des permanences facilitant l'accès à certains services sont organisées au Centre Socioculturel	
5	Rencontre des partenaires et mise en place de permanences collaboratives		
6	Recensement des besoins des habitants en termes d'accès aux droits		
Évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Posture des agents du centre dans la fonction «accueil» • Nombre de personnes accueillies, renouveau dans la constitution des groupes • Nombre de projets mis en place par les personnes accueillies • Nombre de permanences de partenaires, nombre de personnes accueillies, impact de ces permanences sur le public accueilli. 		

6. FAMILLES

	Actions	Changement sur 2 ans	Vision sur 5 ans et plus
1	Identification des partenaires à la parentalité (associations de parents d'élèves, Conseil départemental, intervenants du programme de réussite éducative, acteur de la petite enfance...)	Les partenaires ont identifié le centre social comme acteur incontournable de la parentalité	<p>Le Centre Socioculturel, par sa référente familles, est reconnu comme un véritable espace ressources ; une grande majorité des habitants du quartier en connaissent son existence ; certaines d'entre elles participent régulièrement à des actions proposées par ce secteur</p> <p>Les partenaires intervenant sur le champ de la parentalité connaissent également les missions du Centre Socioculturel ; ils proposent des actions communes à destination de ce public</p>
2		Les partenaires travaillant sur la parentalité sont connus et des contacts sont pris	
3	Développement d'une proposition culturelle en lien avec les écoles du quartier à destination des enfants pour faciliter la rencontre des familles	Les différentes typologies de familles sont connues par la référente familles ; cela lui permet de proposer des actions adaptées	
4	Création d'outils de communication adaptés à toutes les familles, utilisation des outils déjà existants du Centre Socioculturel		
5	Intervention de la référente familles à l'occasion de moments permettant la rencontre des familles (accueil des parents au centre de loisirs, Clas, activités ados, activités hebdomadaires....)	Les agents du centre ont connaissance du champ d'actions de la référente familles ; ils orientent les familles vers la référente de ce public	
6	Organisation d'un temps de formation destinée aux agents du centre dans le but de faire connaître les champs d'intervention de la référente famille (référentiel Cnaf)		
7	Création d'un espace dédié aux familles, pour faciliter leur venue et la rencontre de la référente famille	L'espace d'accueil est créé et utilisé par les familles du quartier	
8	Création d'un espace d'expression libre à l'entrée du centre ; cet espace doit faciliter la proposition d'idées de manière simple afin de ne pas mettre en difficulté les publics les plus fragiles		
9	Création et développement d'une commission familles ; les familles associées sont accompagnées par la référente familles dans la mise en place de projets		
Évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de parents rencontrés à l'occasion des autres activités du Centre Socioculturel, impact sur la participation aux activités du secteur famille • Création d'un « encart famille » sur les différents supports de communication du Centre Socioculturel • Présence des familles, régularité, qualité des échanges • Quantité d'actions proposées, satisfaction des participants • Nombre de rencontres et d'actions menées avec la participation de parents • Création du tableau, pertinence des propositions, actions organisées • Mise en place de l'espace d'accueil, fréquentation, qualité des échanges 		

7. PARTICIPATION DES HABITANTS

	Actions	Changement sur 2 ans	Vision sur 5 ans et plus
1	Création d'un espace d'expression libre		
2	Mise en place de moments conviviaux avec les participants aux activités pour expliquer le rôle d'un centre socioculturel et échanger pour faire émerger des besoins et/ou des souhaits		
3	Organisation de journées portes ouvertes pour la mise en avant des actions organisées par le Centre Socioculturel		
4	Adaptation des horaires d'ouverture du Centre Socioculturel suivant les besoins des habitants	Les habitants ont connaissance de la possibilité d'être accompagnés dans leurs projets. En vue d'un intérêt général et collectif, le CSC est reconnu comme un lieu d'écoute où l'on peut développer ses idées et projets.	Les habitants du Vert-Bois sont impliqués dans la vie de quartier. Ils sont acteurs de leur territoire ; leurs paroles et leurs idées seront les points de départ des projets
5	Création d'outils pour recueillir les envies de la population sur la réhabilitation du centre		
6	Créer des temps de rencontres avec les habitants dans le but de les informer sur la philosophie des centres socioculturels		
7	Valorisation du travail des membres du conseil citoyen, implication des membres dans les choix stratégiques pour le quartier		
8	Développement des actions mises en place par le biais de la maison du projet		
9	Formation du personnel sur le rôle d'un CSC, sur les techniques de communication, sur les notions d'intérêt collectif/général/personnel		
10	Création d'outils d'animation participative	Les agents sont formés à l'animation participative. Ils sont en capacité d'accompagner les personnes souhaitant mettre en place un projet collectif	
Évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Quantité et richesse des idées qui émergent et celles réalisables - classification des idées selon : individuel, collectif, général • Retours des habitants, qualité des débats (question, nombre d'échanges,...) • Recensement et pertinence des idées, actions réalisées • Nombre de rassemblements d'habitants • Modifications des pratiques professionnelles suite aux formations • Création d'un outil de recueil de la parole des habitants pour comprendre la provenance de l'information 		

8. FORMATIONS

	Actions	Changement sur 2 ans	Vision sur 5 ans et plus
1	Formation à l'écoute active, à la création et à l'utilisation d'outils	Les agents du Centre Socioculturel sont formés ; ils maîtrisent les différents référentiels CAF (accueil, référente familles, direction). Ils sont dans la capacité d'animer des temps de rencontre des habitants en utilisant des méthodes nouvelles facilitant l'implication de tous.	Des actions de formation ont été organisées pour les habitants bénévoles. Ils animent par eux-mêmes des temps de rencontre entre pairs.
2	Formation du personnel à la posture d'accueil (fonction accueil CAF)		
3	Formation du personnel sur le rôle d'un CSC, sur les techniques de communication, sur les notions d'intérêt collectif/général/personnel		
4	Action de formation BAFA	Un vivier d'animateurs diplômés BAFA existe sur le territoire de l'agglomération Saint-Dizier, Der & Blaise. Les organisateurs de centre de loisirs n'éprouvent plus aucune difficulté à constituer leur équipe d'encadrants.	Certains animateurs formés BAFA souhaitent s'engager plus durablement dans le monde de l'animation, ils s'engagent pour certains dans une formation BAFA ou BPJEPS.



VI. BUDGET

1. CHARGES

COMPTES	INTITULÉS COMPTES	TOTAL CHARGES 2021	TOTAL CHARGES 2022
60	Achats	40 000,00	44 000,00
61	Services extérieurs	59 500,00	65 450,00
62	Autres services extérieurs	54 500,00	59 950,00
63	Impôts et taxes		
64	Frais de personnel	357 000,00	361 000,00
65	Autres charges de gestion courante		
66	Charges financières		
67	Charges exceptionnelles		
68	Dotations aux amortissements, aux provisions et engagements	5 500,00	7 000,00
69	Impôt sur les bénéfices		
SOUS-TOTAL		516 500,00	537 400,00
86	Contributions	20 900,00	22 000,00
TOTAL CHARGES		537 400,00	559 400,00

2. PRODUITS

COMPTE	INTITULÉS COMPTE	TOTAL PRODUITS 2021	TOTAL PRODUITS 2022
70623-AGC	Prestations reçues de la CAF	35 000,00	35 000,00
70623-ACF	Prestations reçues de la CAF	18 900,00	18 900,00
70623-cl	PS reçues pour CLSH (ALSH)	12 500,00	13 250,00
70623-clas	PS reçues pour Clas	12 300,00	14 000,00
70623-eaje	PS reçues pour Multi accueil		
70623-laep	PS reçues pour Laep		
70623-mf	PS reçues pour Médiation Familiale		
70623-ram	PS reçues pour RAM		
70641	Participation des usagers déductible de la PS (spécifique EAJE)		
70642	Participation des usagers non déductible de la PS	22 800,00	25 500,00
707	Vente de marchandises		
708	Produits d'activités diverses		
70	Vente de produits finis prestataires	101 500,00	106 650,00
741	Subvention d' ETAT	56 000,00	60 000,00
742	Subvention de la REGION		
743	Subvention du DEPARTEMENT	3 000,00	4 000,00
744	Subvention de la COMMUNE	340 000,00	350 750,00
7451	Subvention des ORGANISMES NATIONAUX dont MSA		
7452	Subvention de fonctionnement CAF		
746	Subvention EPCI (intercom)	16 000,00	16 000,00
747	Subvention entreprise		
748- 1	Subvention fonds européens		
748- 2	Subventions autre entité publique		
74	Subventions d'exploitation	415 000,00	430 750,00
78	Reprise sur provisions	5 500,00	7 000,00
SOUS-TOTAL		516 500,00	537 400,00
87	Contrepartie des contributions	20 900,00	22000
TOTAL PRODUITS		537 400,00	559 400,00

VII. ANNEXES

1. TABLEAU DE RÉCOLTE DE LA PAROLE DES HABITANTS



Homme Femme

Âge :

<p>Citez un événement marquant sur le quartier durant les 10 dernières années</p>	<p>Quels sont les forces/atouts du quartier</p>
<p>Quelles sont les faiblesses du quartier</p>	<p>Que souhaitez-vous pour améliorer votre quartier dans les 4/5 prochaines années (qui soit réaliste) ? À quoi aspirez-vous</p>

2. FICHE D'INSCRIPTION -18 ANS

Ville de
SAINTDIZIER

FICHE D'INSCRIPTION

Année : 2020/2021

Centre socioculturel

N° Adh. :

Activité(s) :

ADHÉRENT -18 ans

- NOM :

- Prénom :

- Date de naissance : / /

- Adresse :

F

M

Ecole fréquentée :

Allergies oui non

Régime alimentaire particulier oui non

Précisez :

Représentant Légal:

Nom, prénom du père:

Nom prénom de la mère :

Autre :

Adresse :

Tél. :

Portable :

Tél lieu de travail :

Email :

En adhérant au Centre socioculturel je m'engage à :

- Régler les frais d'adhésion annuelle (septembre à août) de 10 euros
- Respecter les convictions de chacun, notamment politiques, philosophiques ou religieuses
- À avoir une attitude et une tenue correctes tant à l'intérieur qu'aux abords du Centre socioculturel. Mon comportement doit être calme, soucieux du bien-être et de la sécurité de tous
- Respecter les locaux et le matériel mis à ma disposition

Autorisations

J'autorise mon fils/ma fille

à repartir seul à la fin de l'activité

à se déplacer dans le cadre des activités à pieds, en voiture, en bus

le responsable à prendre le cas échéant les mesures rendues nécessaires par l'état de santé de votre enfant

Je soussigné(e), Mme - M. autorise le Centre socioculturel à :

- demander à la CAF, via le service CAFPRO, mon quotient familial

- m'envoyer des informations par e-mail Oui Non

- à prendre et à diffuser l'image de mon enfant Oui Non

sur différents supports de communication de la Ville de Saint-Dizier (site internet, Facebook,...)

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements énoncés ci-dessus.

Fait à Le / /

SIGNATURE

3. FICHE D'INSCRIPTION +18 ANS

Ville de
SAINTDIZIER

FICHE D'INSCRIPTION

Année : 2020/2021

Centre socioculturel

N° Adh. :

ADHÉRENT + 18 ans

- Activité(s) :	
- NOM :	- Allocataire CAF : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
- Prénom :	- N° Allocataire :
- Date de naissance : / /	- Bénéficiaire R.S.A : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
- Adresse :	- En situation de handicap : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>	- Situation Professionnelle :
- Tél. :	<input type="checkbox"/> Salarié(e) <input type="checkbox"/> Recherche d'emploi <input type="checkbox"/> Formation
- Portable :	<input type="checkbox"/> Au foyer <input type="checkbox"/> Retraité(e) <input type="checkbox"/> Autre :
- Email :	- Nb de pers. à charge :
- Situation familiale :	- Moyen de transport :
<input type="checkbox"/> Marié(e) / Pacsé(e) <input type="checkbox"/> Union Libre / Concubinage	<input type="checkbox"/> Véhicule <input type="checkbox"/> Bus <input type="checkbox"/> Autres :
<input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Veuf(ve) <input type="checkbox"/> Divorcé(e) / Séparé(e)	

En adhérant au Centre socioculturel je m'engage à :

- Régler les frais d'adhésion annuelle (septembre à août) de 20 euros
- Respecter Les convictions de chacun, notamment politiques, philosophiques ou religieuses
- À avoir une attitude et une tenue correctes tant à l'intérieur qu'aux abords du Centre socioculturel. Mon comportement doit être calme, soucieux du bien-être et de la sécurité de tous
- Respecter les locaux et le matériel mis à ma disposition

Je soussigné(e), Mme - M. autorise le Centre socioculturel à :

- demander à la CAF, via le service CAFPRO, mon quotient familial

- m'envoyer des informations par e-mail Oui Non

- à prendre et à diffuser mon image Oui Non

sur différents supports de communication de la Ville de Saint-Dizier (Site Internet, Facebook...)

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements énoncés ci-dessus.

Fait à Le/...../.....

SIGNATURE

4. QUESTIONNAIRE

Questionnaire Restitution du projet social du centre socioculturel (Jeudi 10 septembre 2020)

Quartier du Vert-Bois

- Question n°1 : Nombre d'habitants A 5098 B 7629 C 9256
Réponse :
- Question n°2 : Répartition hommes/femmes A 45.4/54.6 B 50/50 C 52.8/47.2
Réponse :
- Question n°3 : Composition des foyers

Ménage de 1 personne	*	*	24.6 %	Réponse : 1 personne :	%
Ménage de 2 personnes	*	*	13.3 %	2 personnes :	%
Ménage de 3 personnes	*	*	3.4 %	3 personnes :	%
Ménage de 4/5 personnes	*	*	47 %	4/5 personnes :	%
Ménage de 6 personnes	*	*	11.8 %	6 personnes :	%
- Question n°4 : Répartition population par tranche d'âge

0 – 14 ans	*	*	12.2 %	Réponse : 0 – 14 ans :	%
15 – 24 ans	*	*	8.7 %	15 – 24 ans :	%
25 – 59 ans	*	*	12.9 %	25 – 59 ans :	%
60 – 74 ans	*	*	22.5 %	60 – 74 ans :	%
+ de 75 ans	*	*	43.6 %	+ de 75 ans :	%
- Question n°5 : Nombre de logements sociaux A 2650 B 3534 C 4212
Réponse :
- Question n°6 : Nombre crèches/écoles/collèges/lycées
 A 2/3/1/1 B 1/2/2/2 C 1/3/2/2
Réponse :
- Question n°7 : Personnes actives A 22% B 35.3% C 41.2 %
Réponse :
- Question n°8 : Combien d'aménagements de loisirs en libre accès :
En quelle année le marché a-t-il été déplacé :
- Question n°9 : Bâtiments détruits A 4 B 8 C 12

Réponse :

- Question n°10 : Nombre de foyers bénéficiaires CAF

A 2534 B 1656 C 2012

Réponse :

- Question n°11 : Niveau de formation des demandeurs d'emploi

Inférieur au CAP/BEP	*	*	24.3 %	Réponse : -CAP/BEP :	%
Niveau CAP	*	*	53.5 %	Niv CAP :	%
Niveau Bac	*	*	5.9 %	Niv BAC :	%
Etudes supérieures	*	*	15.9 %	Etudes sup :	%

Centre socioculturel

- Question n°12 : Année de construction du bâtiment A 1965 B 1968 C 1970

Réponse :

- Question n°13 : Nombre d'inscriptions au centre en 2019/2020

A 309 B 352 C 419

Réponse :

- Question n°14 : Activités proposées au centre 2020/21 A 16 B 20 C 25

Réponse :

- Question n°15 : Nombre de bénévoles A 12 B 22 C 45

Réponse :

- Question n°16 : Reliez les fonctions et les salariés

Secteur Ados	*	* Edwige	Réponse :	Secteur ados :
Entretien	*	* Alexandre		Entretien :
Secteur familles	*	* Stéphanie		Secteur familles :
Secteur enfance	*	* Mohamed		Secteur enfance :
Accueil	*	* Sandrine		Accueil :
Responsable	*	* Nathalie		Responsable :
		* Halima		
		* Julia		

- Question n°17 : Répartition par tranche d'âge des inscrits au centre socioculturel

0 – 3 ans	*	* 47 personnes	Réponse :	0 – 3 ans :
3 – 12 ans	*	* 41 personnes		3 – 12 ans :
12 – 18 ans	*	* 254 personnes		12 – 18 ans :
18 – 60 ans	*	* 3 personnes		18 – 60 ans :
+ de 60 ans	*	* 74 personnes		+ de 60 ans :

- Question n°18 : Frais d'inscription au centre socioculturel – 18 ans/ + 18 ans
 A 10euros/20euros B 12euros/20euros C 15euros/25euros
 Réponse :
- Question n°19 : Superficie du bâtiment A 1600 m2 B 3000 m2 C 4500 m2
 Réponse :

Projet social

- Question n°20 : Nombre d'habitants ayant répondu au questionnaire sur le projet social A 75 B 99 C 131
 Réponse :
- Question n°21 : Qu'est-ce qu'un projet social ?
 A Le projet social définit les aides sociales allouées aux habitants du quartier
 B Le projet social définit les objectifs généraux de la politique sociale de 'établissement ainsi que les mesures permettant la réalisation de ces objectifs
 C Le projet social prévoit tous les projets à mettre en place dans l'année dans un établissement.
 Réponse :
- Question n°22 : Nombre d'associations partenaires qui ont participé au projet social A 12 B 19 C 23
 Réponse :

Retour des habitants

- Question n°23 : Atouts du quartier selon les habitants

	Votre avis	Réponse
Les habitants, la jeunesse		
La mixité		
Aménagement sportifs, écoles, habitats		
Les espaces calmes		
Le centre socioculturel		

- Question n°24 : Faiblesses du quartier relevées par les habitants

Réputation, clichés, connotation négative		
Manque d'aide aux jeunes, transport		
Pas assez d'animations		
Manque de commerces de proximité et éloignement des services administratifs et associatifs		
Délinquance et insécurité		

- Question n°25 : Evénements marquants notés par les habitants

Disparition du centre commercial		
Evénements festifs		
Modification urbaine		
Evénements culturels		

- Question n°26 : Améliorations du quartier souhaitées par les habitants

Commerces, services		
Amélioration de l'habitat avec implication des habitants		
Amélioration du centre socioculturel, communication		
Animations, lieu de vivre ensemble		

Retour des associations partenaires

- Question n°27 : Atouts du quartier cités par les partenaires

Le centre socioculturel		
La mixité		
Les habitants (jeunesse)		
Aménagements sportifs, écoles, habitat		

- Question n°28 : Faiblesses du quartier citées par les partenaires

La réputation, les clichés et la connotation négative		
Pas assez d'animation		
Manque de commerces de proximité, d'associations, de services administratifs		

- Question n°29 : Améliorations souhaitées par les habitants rapportées par les associations partenaires

Plus d'animation, de lieux de vivre ensemble		
Plus de commerces et services		
Plus d'espaces verts		

5. ACCUEIL D'UN COLLABORATEUR OCCASIONNEL BÉNÉVOLE

Ville de
SAINT-DIZIER

CONVENTION D'ACCUEIL D'UN COLLABORATEUR OCCASIONNEL, BÉNÉVOLE

Préambule :

Dans le cadre des activités du centre socioculturel municipal, la collectivité a décidé de faire appel à des collaborateurs occasionnels bénévoles.

Entre : *Ville de Saint-Dizier, Hôtel de Ville 52115 SAINT-DIZIER Cedex.*

Représentée par *Madame Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Maire de Saint-Dizier*

d'une part

et

Mme / M.

Domicilié(e) : (*adresse*)

Ci-après désigné "le collaborateur occasionnel bénévole",

D'autre part,

❖ IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 : OBJET

La présente convention fixe les conditions de présence et d'activité du collaborateur occasionnel bénévole au sein des services de la collectivité, conformément aux dispositions de l'annexe jointe.

Le collaborateur occasionnel bénévole est la personne qui apporte son concours à une collectivité publique à l'occasion d'activités diverses dans le cadre de la réalisation d'un service public mais également dans des situations d'urgence.

Le collaborateur occasionnel bénévole est donc la personne qui, en sa seule qualité de particulier, apporte une contribution effective et justifiée à un service public, dans un but d'intérêt général, soit concurremment avec des agents publics, soit sous leur direction après réquisition ou sollicitation, soit spontanément. Le Conseil d'État a ainsi décidé que "dès lors qu'une personne privée accomplit une mission qui normalement incombe à la personne publique, elle collabore au service public et a donc la qualité de collaborateur occasionnel du service public".

L'attention du collaborateur occasionnel bénévole est attirée sur le fait que la ville ne peut décider unilatéralement d'accorder la qualité de collaborateur du service public à un bénévole. En cas de dommage, c'est l'assureur de la ville en premier lieu, ou le juge administratif en cas de désaccord, qui seul pourra reconnaître cette qualité.

ARTICLE 2 : ACTIVITÉ

Le collaborateur bénévole est autorisé à effectuer les activités suivantes au sein du centre socioculturel municipal en tant qu'intervenant- accompagnateur :

- accompagnement au travail personnel des enfants
- aide méthodologique aux enfants et aux parents
- proposition de jeux éducatifs, activités culturelles ou artistiques
- participation aux temps de formations et d'échanges de pratiques organisés à l'échelle locale et départementale
- participation à l'évaluation du dispositif
- animation d'activité

ARTICLE 3 : RÉMUNÉRATION

Le collaborateur occasionnel bénévole ne peut prétendre à **aucune rémunération** de la part de la collectivité pour les missions qu'il remplit à ce titre.

ARTICLE 4 : RÉGLEMENTATION

Le collaborateur occasionnel bénévole s'engage à respecter les horaires de travail communiqués par le centre socioculturel municipal, ainsi que la réglementation de la Ville de Saint-Dizier. En cas de non-respect, la collectivité sera fondée à mettre fin immédiatement à la collaboration, sans préjudice d'éventuelles poursuites civiles ou pénales en cas d'infraction.

ARTICLE 5 : ASSURANCES

Dans le cadre de son contrat d'assurance responsabilité civile, la collectivité couvre les dommages subis ou causés par ces collaborateurs si ces dommages engageaient la responsabilité de la ville. À l'occasion de cette collaboration, les bénévoles peuvent subir ou causer des dommages. Dans le cas de dommages subis, ils bénéficient du régime protecteur de la responsabilité sans faute de la commune. Dans le cas de dommages causés ou subis, le contrat responsabilité civile de la collectivité couvre les dommages causés ou subis par le collaborateur si ces dommages engageaient la responsabilité de la Ville.

ARTICLE 6 : DURÉE - RENOUVELLEMENT

La présente convention prend effet à compter du 01 avril 2019 et jusqu'au 05 juillet 2019.

ARTICLE 7 : RÉSILIATION

En cas de non-respect d'une des clauses de la présente convention, l'autorité territoriale se réserve le droit d'y mettre fin à tout moment et sans préavis par courrier recommandé adressé au collaborateur.

Fait à Saint-Dizier

Le

Pour la collectivité
Le Directeur Général des Services

Le collaborateur bénévole

Pierre-François GITTON

ANNEXE I - À LA CONVENTION D'ACCUEIL D'UN COLLABORATEUR OCCASIONNEL BÉNÉVOLE

État-civil et situation personnelle du collaborateur occasionnel bénévole

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Situation familiale :

Adresse personnelle :

Téléphone :

Courriel :

Attestation de bénévolat

Je soussigné(e),

Certifie sur l'honneur être accueilli au sein de *la Ville de Saint-Dizier*, dans le cadre d'une collaboration bénévole pour la période du 01 avril 2019 et jusqu'au 05 juillet 2019.

Certifie sur l'honneur :

- disposer d'une couverture sociale (fournir copie de l'attestation d'assurance sociale) ;
- bénéficier d'une garantie responsabilité civile (copie) ;
- ne pas avoir fait l'objet d'une mention incompatible avec l'exercice des missions (copie bulletin n° 3 casier judiciaire) ;
- disposer des qualités requises pour l'exercice des missions (telles que le sens du service public, l'écoute, la disponibilité, la capacité à établir des relations de confiance avec l'enfant ou le jeune, la connaissance des lieux culturels de la ville), et avoir fourni à la collectivité les attestations et diplômes le cas échéant.
- intervenir dans le périmètre des missions de l'intervenant - accompagnateur tel que le précise l'annexe II.

Fait à

Le

Le collaborateur bénévole (*nom / prénom*)

Signature :

